

A-8 EST DU QUÉBEC Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Ste-Anne-des-Monts, Gaspé, Murdochville, Carleton, Sept-Iles, Port-Cartier, Baie-Comeau, Hauterive

Première préoccupation des employés de Pêcheurs unis Assurance contre les changements technologiques

par Michel CORBEIL RIVIERE-AU-RENARD — Les employés des usines de transformation du poisson de Pêcheurs unis du Québec sont davantage préoccupés de se prémunir d'une clause les protégeant contre les changements technologiques que d'obtenir des augmentations salariales.

dit aux changements technologiques, a enchaîné Mme Jocelyne Curadeau, secrétaire du syndicat de Rivière-au-Renard. Samedi (lors d'une longue rencontre entre les deux parties), Pêcheurs unis nous a laissé savoir qu'il n'y avait que chez eux que l'embauchage se fait toujours à la main.

du conflit, le ton demeure toujours aussi dur entre les deux parties. Une rencontre-marathon dans la nuit de samedi à dimanche laisse toujours le même écart.

Rencontré hier à Rivière-au-Renard, le président du syndicat des travailleurs en usine de Rivière-au-Renard, M. Hermel Dufresne, a donné à entendre: "Pêcheurs unis ne fait jamais de profits. L'an prochain, il nous serait à nouveau proposé le gel des salaires."

role de la partie patronale a avancé: "C'est déjà une concession d'offrir le maintien des conditions sachant que nos avantages sont largement comparables à ce qui est offert dans le secteur des pêches. Dans d'autres entreprises, on parle de baisse de salaire ou de diminution des heures de travail."

vailleurs des usines de Newport et de Rivière-au-Renard ont quitté la Gaspésie pour se rendre au congrès de la CSN qui se tient actuellement à Québec. Une résolution sera présentée vraisemblablement demain aux congressistes, a indiqué M. Dufresne.

Les syndiqués de deux usines acceptent l'offre patronale

par Michel CORBEIL RIVIERE-AU-RENARD — Les votes d'acceptation des offres patronales tenues récemment aux usines de Pêcheurs unis du Québec à Cloridorme, en Gaspésie, et à Havre-aux-Maisons, aux îles de la Madeleine, ont-ils entamé une brèche dans les rangs des syndiqués de l'entreprise coopérative?

coopérative a insisté: "Nous voulons faire remarquer l'évolution des attitudes des travailleurs. Havre-aux-Maisons a majoritairement accepté nos offres et Cloridorme l'a fait unanimement."

Le cas de Cloridorme est plus confus. Un vote a été pris lundi à Cloridorme. "Il est illégal, a affirmé M. Hermel Dufresne, président du syndicat des travailleurs de Rivière-au-Renard qui est responsable du secteur de Cloridorme. Le vote n'a jamais été convoqué par le syndicat. De plus, ils ne peuvent renverser un vote de grève puisqu'il n'y a jamais eu de vote de grève à Cloridorme: l'usine est fermée à la suite d'un lock-out patronal. Il n'y a pas de brèche pour l'instant."

que l'entente soit signée officiellement bientôt". Si brèche il y a, elle serait encore bien mince. Les travailleurs des deux principales usines (Newport avec environ 400 employés et Rivière-au-Renard, quelque 350) ne semblent pas donner de signes d'essoufflement.



Les prêtées-à-partir de Ports International

Les prêtées-à-partir de Ports International

Quelles élégantes voyageuses, ces robes en pongée de polyester souple et fluide! Elles sont fraîches, légères et leur ligne empreinte de simplicité leur permet de passer partout avec bonheur. Modèles à rayures raffinées dans un choix de teintes estivales. Tailles 4 à 16. Robe 145.00 ch. Blouse et jupe 150.00 l'ens. Choix incomplets de tailles dans certains magasins. Eaton, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale. Rayon 646. Venez ou téléphonez 653-9331.

Événement: l'Art Aussi Rencontre avec l'artiste-peintre Luc Archambault, samedi 29 mai, de 1h30 à 3h00. Eaton Place Ste-Foy

EATON EN TOUTE confiance

A Rivière-du-Loup La reprise du service de traversiers suscite diverses inquiétudes

par Réal LABERGE RIVIERE-DU-LOUP — La reprise du service de traversiers reliant Rivière-du-Loup à Saint-Siméon, qui est prévue pour le 15 juin prochain, suscite des inquiétudes.

organismes concernés sont attendues dans les 48 heures. Ce document a été signé par la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup, la Chambre régionale du Grand-Portage, l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent, la Corporation de promotion industrielle de la région de Rivière-du-Loup, ainsi que la Chambre de Caouana, l'Association des hôteliers de Rivière-du-Loup, la MRC du comté, la ville de Rivière-du-Loup, le Conseil régional de développement de l'Est du Québec et la Jeune Chambre de Rivière-du-Loup.

en bref

Assemblée politique

BONAVENTURE — Dimanche et lundi, le comité de consultation du Parti libéral du Québec (PLQ) sur la restructuration scolaire sera dans le comté de Bonaventure, afin d'y mener une consultation. Parmi les députés libéraux présents, notons la présence du député de Bonaventure, M. Gérard D. Lévesque, et celle de M. Fernand Lalonde, député de Marguerite-Bourgeoys et chef de la mission éducative et culturelle du PLQ. Dimanche, la délégation est à Bonaventure pour s'adresser aux partisans qui tiennent leur assemblée générale, et le lendemain, elle sera à Maria pour rencontrer les intervenants du secteur scolaire de la région.

Colloque régional

Demain, à compter de 9h, aura lieu au cégep de Rimouski, le colloque annuel de la Commission sportive du Conseil des loisirs de l'Est du Québec. Les intervenants en sport de la région auront à cette occasion à finaliser les recommandations relatives à l'évaluation des Jeux régionaux et du Méritas sportif régional, ainsi que recommander les priorités d'intervention du Conseil des loisirs en sport pour la prochaine année.

Zonage agricole

MATANE — Le Conseil des ministres du gouvernement du Québec a émis son accord à l'entente intervenue entre la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-Vianney, dans le comté de Matane, et la Commission de protection du territoire agricole: 28 pour 100 de la superficie de la municipalité est déclarée "zone agricole". Le Conseil des ministres a également approuvé l'entente ne retenant aucune superficie agricole pour les territoires non organisés de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Matane.

Loisir culturel

"Le loisir culturel en région" tel sera le thème du colloque régional en loisir culturel, demain, au cégep de Rimouski, à compter de 9h. Les responsables des comités de loisir, des comités de développement culturel, des associations régionales, des organismes régionaux et les élus municipaux de la région sont invités à y participer. Le CLEQ, à cette occasion, déposera un document afin que les participants discutent de la situation du loisir culturel en région et s'entendent sur le cadre d'intervention du CLEQ dans ce secteur d'activités.

Congrès du CRD

Le CRD de l'Est du Québec tiendra sa 15e assemblée annuelle à l'école polyvalente de Bonaventure, demain, à compter de 9h. Outre les points réguliers de l'assemblée générale, le directeur général, M. Gilles Roy, a souligné que les participants seront appelés à analyser en ateliers les thèmes suivants: — la situation des pêches; — la forêt — problématique actuelle dans la démarche de la survie du milieu rural de l'Est du Québec; — horizons économiques: emploi — chômage — niveau de vie — et renouveau économique possible? — transports — énergie.

Colloque de plein air

Le colloque régional de plein air se tiendra aujourd'hui et demain au Centre de plein air parc Mont-Comi. Suite à l'inscription à 17h et au souper, suivra une plénière à compter de 20h en compagnie de MM. Pierre Bélec, de la Société québécoise de plein air, et Edwin Simms, de la base de plein air Pohénégamook. Demain, l'avant-midi sera consacré à la discussion en atelier sur les attentes et les modalités de participation des intervenants en plein air au processus pour l'élaboration du schéma d'aménagement de la MRC, suite à un exposé de M. Jean-Paul Caron, du bureau régional des affaires municipales.

Réunion de concertation

En vue de la reprise ainsi appréhendée du service de traversiers, une importante réunion conjointe a été convoquée pour le lundi 31 mai, au Motel Lévesque, de Rivière-du-Loup. On y fera le point de la situation, en apportant une attention particulière au contrat d'opération se rapportant aux cinq prochaines années, ainsi qu'à la possibilité d'un service de traversiers à l'année longue entre Caouana et Tadoussac.

## Décision sous peu au sujet de l'église à Saint-Siméon

par Denis GAUTHIER  
(collaboration spéciale)

**SAINT-SIMEON** — D'ici à quelques jours, les paroissiens de Saint-Siméon devraient en savoir plus long sur le projet de reconstruction de leur temple. La fabrique a dernièrement demandé des soumissions qui devraient être ouvertes au début de la semaine prochaine. Les marguilliers s'accordent par la suite quelques jours pour les analyser et faire connaître leur décision.

Selon le curé de la paroisse, M. Napoléon Gagnon, il ne faut pas crier victoire trop vite. "Il n'y a encore rien qui nous dit que le montant des offres va correspondre à celui qu'on s'est fixé pour la reconstruction de l'église", déclare-t-il en mentionnant que les marguilliers tiennent toujours à ce que la fabrique s'endette le moins possible, voire pas du tout, dans cette affaire. L'organisme dispose pour la construction du montant de la prime d'assurance de l'ancienne église (en-

viron \$450.000), des intérêts et de divers dons.

L'église de Saint-Siméon a été la proie des flammes le 27 décembre 1980. Seuls les murs extérieurs sont demeurés debout. On s'en servira d'ailleurs pour ériger la prochaine structure, en les recouvrant d'une toiture à pente assez prononcée. Pour ce qui est de l'intérieur, il devrait ressembler à l'ancienne église. Au cours des derniers mois, les paroissiens ont

été appelés à donner leur avis à diverses reprises. Si le montant des soumissions cadre avec celui dont la fabrique dispose, les travaux devraient être mis en branle au cours des prochaines semaines et on croit que la nouvelle structure sera fin prête pour les fêtes de 1982. Il y aura alors deux ans que les offices sont célébrés dans l'école du village. "Les gens sont anxieux et ils ont hâte, de dire le curé, mais il ne faut pas perdre de vue notre objectif".

## La taxe scolaire augmente un peu, sur la Côte-de-Beaupré

par Gérald OUELLET

La Commission scolaire Côte-de-Beaupré a augmenté son taux de taxe scolaire de \$0.14 à \$0.15 du \$100 d'évaluation pour l'exercice financier de 1982-1983. Elle a également adopté un budget de \$6,697,837, soit une augmentation de 19 pour 100 par rapport à 1981-1982. Une somme de \$326,699 représente la partie non subventionnée incluant les taxes des contribuables. Enfin, un montant de \$243,632 sera affecté à l'immobilisa-

tion. C'est ce que déclarait au SOLEIL M. Joseph Bluteau, directeur des finances de la Commission scolaire Côte-de-Beaupré.

En effet, le budget de celle-ci s'élèvera à \$6,697,837 pour l'exercice financier de 1982-1983. Il était de \$5,578,014 pour 1981-1982. Cette augmentation de 19 pour 100 serait due à l'augmentation des salaires et à celle de la clientèle scolaire pour l'année 1982-1983. De plus la Commission scolaire dépensera environ \$31,000 pour

la réouverture de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, à L'Ange-Gardien.

Fait à noter, le taux de la taxe scolaire perçu par la commission scolaire ne représente que 5 pour 100 du plafonnement autorisé par le ministère de l'Éducation. Dans son budget de 1981-1982 la commission scolaire a terminé son exercice financier avec un surplus de \$100,000.

Plus de 2,140 élèves fréquenteront les 10 écoles élémentaires pendant la prochaine année scolaire. Le nombre

d'enseignants sera maintenu à 105. La Commission scolaire Côte-de-Beaupré compte des écoles élémentaires dans les municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps.

Autre fait important à souligner, il n'y aura pas d'enseignant mis en disponibilité pour la prochaine année scolaire. Il en sera de même pour le personnel cadre et celui de soutien.



Quelques danseurs de la troupe "Les Petits Danseurs de Sainte-Marie" exhibent avec fierté leur traditionnel costume beauceron.

## Danses folkloriques à Sainte-Marie dans "le goût du Québec"

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-MARIE** — "Le goût du Québec" est le thème du 6e spectacle annuel de la troupe "Les Petits Danseurs de Sainte-Marie", qui sera présenté à la polyvalente Benoit-Vachon de Sainte-Marie de Beauce, demain soir et dimanche soir, les 29 et 30 mai.

Au nombre de 125, ces jeunes danseurs âgés de 5 à 17 ans, sous la direction de Mme Lise Sirianni, entraîneront leur public aux quatre coins du Québec en présentant un échantillon des différents folklores régionaux, a déclaré au SOLEIL le publiciste Normand Giguère.

Ces danseurs, a-t-on appris, sont groupés en cinq niveaux d'apprentissage correspondant à l'âge et l'expérience, mais cette année, un nouveau groupe a été formé sous le nom de "Charivari".

Il s'agit de danseurs et danseuses ayant reçu une formation un peu spéciale, dans le but de représenter la troupe et la région beauceronne lors de spectacles d'envergure.

Se développant autour de thèmes bien québécois, a expliqué Mme Lise Sirianni, en 1981-1982 les jeunes danseurs ont fait la connaissance de quel-

ques techniques d'artisanat et participé à un mini voyage dans le but de mieux connaître une activité artisanale comme le travail de la laine ou soit une région du Québec.

Aussi, la troupe "Les Petits Danseurs de Sainte-Marie" a participé à des émissions de télévision et au Pays de Chanterelle, en plus de collaborer avec le Service des loisirs de Sainte-Marie à l'organisation d'un stage provincial de danses québécoises.

Ces jeunes danseurs participeront encore cette année au Festival d'été de Québec, le 5 juillet prochain, ainsi qu'à l'Expo Sainte-Marie 82, le 5 juin prochain.

Pour permettre toutes ces activités, deux professeurs, soit Lise Sirianni et Yves Turcotte, assurent la formation artistique et une équipe de bénévoles apporte un support appréciable tout au long de l'année et particulièrement pour le spectacle annuel.

Toutes personnes qui désirent se procurer des billets pour demain soir ou dimanche soir n'ont qu'à téléphoner à (418) 387-6954 ou se présenter au guichet de la polyvalente Benoit-Vachon, les soirs de spectacle.



*Les prêtés-à-partir*  
de Ports International

### Les prêtés-à-partir de Ports International

Quelles élégantes voyageuses, ces robes en pongée de polyester souple et fluide! Elles sont fraîches, légères et leur ligne empreinte de simplicité leur permet de passer partout avec bonheur. Modèles à rayures raffinées dans un choix de teintes estivales. Tailles 4 à 16.

Robe **145.00** ch.

Blouse et jupe **150.00** l'ens.

Choix incomplets de tailles dans certains magasins.

Eaton, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale.  
Rayon 646. Venez ou téléphonez **653-9331**.

### Événement: l'Art Aussi

Rencontre avec l'artiste-peintre  
Luc Archambault, samedi 29 mai,  
de 1h30 à 3h00. Eaton Place Ste-Foy

**EATON**  
EN TOUTE confiance

### en bref

#### Fermeture temporaire

**SAINT-MARIE** — Le ministère québécois des Transports désire aviser les usagers de l'autoroute 73 Robert-Cliche qu'à compter du 2 juin au matin, le tronçon entre les municipalités de Saint-Maxime de Scott et Sainte-Marie de Beauce sera fermé à la circulation pour une durée d'environ deux semaines. Cette fermeture, a déclaré au SOLEIL, M. René d'Anjou, de Communication Québec, bureau de la Beauce, est rendue nécessaire afin que l'entrepreneur puisse construire un raccordement temporaire qui permettra la poursuite des travaux de construction des ponts d'étagement et de leurs approches, au niveau de la route Cameron-Vailancourt, dans la ville de Sainte-Marie de Beauce. Pour la durée de ces travaux, les usagers de l'autoroute Robert-Cliche devront emprunter la route 173 qui traverse la municipalité de Scott-Jonction.

#### Festival hippique

**LA GUADELOUPE** — Le 7e Festival hippique présenté par le conseil 3010 des Chevaliers de Colomb de La Guadeloupe, se poursuit jusqu'à dimanche soir, au centre sportif Armand-Racine. Ce soir, il y aura spectacle de lutte à l'aréna ainsi qu'une soirée canadienne à la tente O'Keefe. Demain, il y aura une tire de poney, défilé dans les rues de La Guadeloupe suivi d'un souper canadien et d'un Super Horse Show à l'aréna. Les activités du dimanche sont: tire de chevaux au niveau provincial, concours de sciote, souper au spaghetti italien, tire de chevaux longue distance, couronnement de la reine, soirée canadienne sous la tente et tirage des prix par la vente de billets.

#### Au Musée Méchatigan

Dorénavant, la nouvelle salle d'exposition du Musée Méchatigan se situera au 11095 de la 2e avenue à Ville Saint-Georges de Beauce. C'est ce qu'a fait savoir au SOLEIL, Claire Nadeau, en précisant "que des expositions sont actuellement en préparation et qu'on y disposera également d'une aire de repos ce qui permettra au Musée Méchatigan d'avoir pignon sur rue pour présenter ses différentes activités". Pour le financement de ces activités, a ajouté Claire Nadeau, la nouvelle carte de membre pour la saison 82, au coût de \$5, est présentement en vente, tout comme le nouveau macaron du Musée Méchatigan au coût de \$1. Aussi, on offrira au public des billets pour le tirage d'une toile offerte gratuitement par l'artiste-peintre Cécile Grondin-Gamache, de Sainte-Marie. Ce tableau d'une valeur de \$850 illustre une coutume

ancienne de la Beauce, celle du beauceron Polydore allant porter un plançon à Lévis devant servir à faire les colonnes des églises ou à la construction des bateaux. Le tirage aura lieu au musée le 20 juin.

#### Subvention

**BEAUCEVILLE** — Le député de Beauce aux Communes, M. Normand Lapointe, a annoncé que le gouvernement fédéral par l'entremise du MEER avait octroyé une subvention de \$35,600 à la compagnie Les Peintures JBM Inc., de Beauceville. Cette subvention a été obtenue dans le cadre d'un investissement de \$178,000 et va permettre la création de 4 nouveaux emplois. Il s'agit d'un agrandissement et de modernisation de l'entreprise Les Peintures JBM Inc. de Beauceville, dont le président de la compagnie est M. Roger Jacques. Cette entreprise beauceronne, a déclaré au SOLEIL le député Normand Lapointe, "oeuvre depuis 1978 dans la fabrication et la vente des peintures industrielles sur le territoire de la rive sud du Québec".

#### Recueil de poésies

**BAIE-SAINT-PAUL** — Une citoyenne de Baie-Saint-Paul, France Tremblay, a publié dernièrement, aux éditions Guy Maheux, son premier recueil de poésies. Le document de 115 pages intitulé "D'amour et d'eau fraîche" regroupe les poèmes que l'auteur a composés sur une dizaine d'années. Le volume se veut une réflexion sur l'homme.

#### Subvention

**LA MALBAIE** — L'Association des familles monoparentales de Charlevoix s'est vu accorder une subvention de l'ordre de \$5,625 par le secrétariat d'État du Canada. Cette subvention servira à mettre sur pied un centre d'information et de dépannage sur les lois sociales, l'incitation des gens à défendre leurs droits et la sensibilisation de la population à la condition économique des femmes chefs de famille.

#### Eau potable

**SAINT-FOY** — Environnement Québec, dans un avis daté de mardi, informe la population de la municipalité de Cap-à-l'Aigle, dans le comté de Charlevoix-Est, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal, qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer. Les analyses bactériologiques récentes ont démontré que la qualité de l'eau s'était rétablie. La direction régionale de Québec a donc levé la mesure sanitaire en vigueur depuis le 5 avril 1982.

## Décision sous peu au sujet de l'église à Saint-Siméon

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)  
SAINT-SIMEON — D'ici à quelques jours, les paroissiens de Saint-Siméon devraient en savoir plus long sur le projet de reconstruction de leur temple. La fabrique a dernièrement demandé des soumissions qui devaient être ouvertes au début de la semaine prochaine. Les marguilliers s'accordent par la suite quelques jours pour les analyser et faire connaître leur décision.

Selon le curé de la paroisse, M. Napoléon Gagnon, il ne faut pas crier victoire trop vite. "Il n'y a encore rien qui nous dit que le montant des offres va correspondre à celui qu'on s'est fixé pour la reconstruction de l'église", déclare-t-il en mentionnant que les marguilliers tiennent toujours à ce que la fabrique s'endette le moins possible, voire pas du tout, dans cette affaire. L'organisme dispose pour la construction du montant de la prime d'assurance de l'ancienne église (en-

viron \$450,000), des intérêts et de divers dons.

L'église de Saint-Siméon a été la proie des flammes le 27 décembre 1980. Seuls les murs extérieurs sont demeurés debout. On s'en servira d'ailleurs pour ériger la prochaine structure, en les recouvrant d'une toiture à pente assez prononcée. Pour ce qui est de l'intérieur, il devrait ressembler à l'ancienne église. Au cours des derniers mois, les paroissiens ont

été appelés à donner leur avis à diverses reprises. Si le montant des soumissions cadre avec celui dont la fabrique dispose, les travaux devraient être mis en branle au cours des prochaines semaines et on croit que la nouvelle structure sera fin prête pour les fêtes de 1982. Il y aura alors deux ans que les offices sont célébrés dans l'école du village. "Les gens sont anxieux et ils ont hâte, de dire le curé, mais il ne faut pas perdre de vue notre objectif".

## La taxe scolaire augmente un peu, sur la Côte-de-Beaupré

par Gérald OUELLET

La Commission scolaire Côte-de-Beaupré a augmenté son taux de taxe scolaire de \$0.14 à \$0.15 du \$100 d'évaluation pour l'exercice financier de 1982-1983. Elle a également adopté un budget de \$6,697,837, soit une augmentation de 19 pour 100 par rapport à 1981-1982. Une somme de \$326,699 représente la partie non subventionnée incluant les taxes des contribuables. Enfin, un montant de \$243,632 sera affecté à l'immobilisa-

tion. C'est ce que déclarait au SOLEIL M. Joseph Bluteau, directeur des finances de la Commission scolaire Côte-de-Beaupré.

En effet, le budget de celle-ci s'élèvera à \$6,697,837 pour l'exercice financier de 1982-1983. Il était de \$5,578,014 pour 1981-1982. Cette augmentation de 19 pour 100 serait due à l'augmentation des salaires et à celle de la clientèle scolaire pour l'année 1982-1983. De plus la Commission scolaire dépensera environ \$31,000 pour

la réouverture de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, à L'Ange-Gardien.

Fait à noter, le taux de la taxe scolaire perçu par la commission scolaire ne représente que 5 pour 100 du plafonnement autorisé par le ministère de l'Éducation. Dans son budget de 1981-1982 la commission scolaire a terminé son exercice financier avec un surplus de \$100,000.

Plus de 2,140 élèves fréquenteront les 10 écoles élémentaires pendant la prochaine année scolaire. Le nombre

d'enseignants sera maintenu à 105. La Commission scolaire Côte-de-Beaupré compte des écoles élémentaires dans les municipalités de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beauport, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps.

Autre fait important à souligner, il n'y aura pas d'enseignant mis en disponibilité pour la prochaine année scolaire. Il en sera de même pour le personnel cadre et celui de soutien.



Quelques danseurs de la troupe "Les Petits Danseurs de Sainte-Marie" exhibent avec fierté leur traditionnel costume beauceron.

## Danses folkloriques à Sainte-Marie dans "le goût du Québec"

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — "Le goût du Québec" est le thème du 6e spectacle annuel de la troupe "Les Petits Danseurs de Sainte-Marie", qui sera présenté à la polyvalente Benoit-Vachon de Sainte-Marie de Beauce, demain soir et dimanche soir, les 29 et 30 mai.

Au nombre de 125, ces jeunes danseurs âgés de 5 à 17 ans, sous la direction de Mme Lise Sirianni, entraîneront leur public aux quatre coins du Québec en présentant un échantillon des différents folklores régionaux, a déclaré au SOLEIL le publiciste Normand Giguère.

Ces danseurs, a-t-on appris, sont groupés en cinq niveaux d'apprentissage correspondant à l'âge et l'expérience, mais cette année, un nouveau groupe a été formé sous le nom de "Charivari".

Il s'agit de danseurs et danseuses ayant reçu une formation un peu spéciale, dans le but de représenter la troupe et la région beauceronne lors de spectacles d'envergure.

Se développant autour de thèmes bien québécois, a expliqué Mme Lise Sirianni, en 1981-1982 les jeunes danseurs ont fait la connaissance de quel-

ques techniques d'artisanat et participé à un mini voyage dans le but de mieux connaître une activité artisanale comme le travail de la laine ou soit une région du Québec.

Aussi, la troupe "Les Petits Danseurs de Sainte-Marie" a participé à des émissions de télévision et au Pays de Chantrelle, en plus de collaborer avec le Service des loisirs de Sainte-Marie à l'organisation d'un stage provincial de danses québécoises.

Ces jeunes danseurs participeront encore cette année au Festival d'été de Québec, le 5 juillet prochain, ainsi qu'à Expo Sainte-Marie 82, le 5 juin prochain.

Pour permettre toutes ces activités, deux professeurs, soit Lise Sirianni et Yves Turcotte, assurent la formation artistique et une équipe de bénévoles apporte un support appréciable tout au long de l'année et particulièrement pour le spectacle annuel.

Toutes personnes qui désirent se procurer des billets pour demain soir ou dimanche soir, n'ont qu'à téléphoner à (418) 387-6954 ou se présenter au guichet de la polyvalente Benoit-Vachon, les soirs de spectacle.



Les prêtés-à-partir  
de Ports International

### Les prêtés-à-partir de Ports International

Quelles élégantes voyageuses, ces robes en pongée de polyester souple et fluide! Elles sont fraîches, légères et leur ligne empreinte de simplicité leur permet de passer partout avec bonheur. Modèles à rayures raffinées dans un choix de teintes estivales. Tailles 4 à 16.

Robe 145.00 ch.

Blouse et jupe 150.00 l'ens.

Choix incomplets de tailles dans certains magasins.

Eaton, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale.  
Rayon 646. Venez ou téléphonez 653-9331.

Événement: l'Art Aussi

Rencontre avec l'artiste-peintre  
Luc Archambault, samedi 29 mai,  
de 1h30 à 3h00. Eaton Place Ste-Foy

EATON  
EN TOUTE confiance

### en bref

#### Aménagement paysager

SAINT-ROMUALD — Les citoyens de Saint-Romuald sont invités à participer, demain, à l'aménagement paysager du parc des Pionniers, situé sur la rue de l'Église. Avec le montant de \$1,000, que cette municipalité a gagné l'année dernière, en remportant un premier prix au concours provincial "Villes et villages fleuris du Québec", un comité local a acheté des plants et des arbustes. Mme Andrée Boudreau, porte-parole, a précisé au SOLEIL que le travail qui sera effectué bénévolement servira en même temps de démonstration, puisque des conseillers en horticulture seront sur les lieux. Des personnalités, dont le ministre Jean Garon, seront présentes dès 10h pour une cérémonie de remise d'une plaque-souvenir. Le travail durera jusqu'en fin d'après-midi.

#### Fleurir la ville

LEVIS — Comme les autres municipalités qui ont donné leur inscription au concours "Villes et villages fleuris du Québec", la ville de Lévis invite les citoyens à ajouter leur participation. Un comité de gens bénévoles a été mis sur pied pour l'organisation locale du concours "Maisons fleuries" et plusieurs gagnants seront déterminés. Les formulaires d'inscription sont disponibles dès maintenant à l'hôtel de ville. Les candidatures seront reçues jusqu'au 31 juillet. Il y aura des prix pour diverses catégories de propriétés: domiciliaires, commerciales, industrielles ainsi que les balcons des multifamiliales.

#### Pour créer des emplois

SAINT-MICHEL — Un comité à préoccupation socio-économique a été mis sur pied à Saint-Michel de Bellechasse, une localité de 1,800 habitants où l'économie repose encore presque uniquement sur l'agriculture. Le maire Maurice Vézina a révélé qu'une douzaine de citoyens ont accepté d'œuvrer bénévolement dans ce comité chargé en effet de susciter la création d'emplois et de suggérer des politiques en ce sens auprès des autorités municipales. Une seule entreprise industrielle est établie dans cette localité, une petite usine de bois ouvré.

#### Cours de maniement des armes à feu

SAINT-ETIENNE — La Jeune Chambre de Saint-Etienne de Lau-



Pour les usagers du côté impair s'il ne pleut pas, nous vous conseillons d'arroser vos pelouses durant une heure. Nous vous rappelons que les règlements municipaux interdisent l'arrosage aujourd'hui vendredi pour les usagers du côté pair ceci pour les municipalités de Charny et Saint-Jean-Chrysostome.

son offre à la population de Saint-Etienne et des environs, un cours sur le maniement des armes à feu qui aura lieu les 15 et 16 juin 1982 à la salle paroissiale. Il faut être âgé de 12 ans et plus. Le coût est de \$12 par personne pour les deux soirs. Un livre ainsi que le permis de sécurité dans le maniement des armes à feu sont inclus. Les personnes intéressées devront s'adresser le plus tôt possible à 831-3478 car seulement 60 personnes sont retenues pour suivre ce cours.

#### Fermeture temporaire

SAINT-MARIE — Le ministère québécois des Transports désire aviser les usagers de l'autoroute 73 Robert-Cliche qu'à compter du 2 juin au matin, le tronçon entre les municipalités de Saint-Maxime de Scott et Sainte-Marie de Beauce sera fermé à la circulation pour une durée d'environ deux semaines. Cette fermeture, a déclaré au SOLEIL, M. René d'Anjou, de Communication-Québec, bureau de la Beauce, est rendue nécessaire afin que l'entrepreneur puisse construire un raccordement temporaire qui permettra la poursuite des travaux de construction des ponts d'étagement et de leurs approches, au niveau de la route Cameron-Vaillancourt, dans la ville de Sainte-Marie de Beauce. Pour la durée de ces travaux, les usagers de l'autoroute Robert-Cliche devront emprunter la route 173 qui traverse la municipalité de Scott-Jonction.

R.I. II III



# Adoption: 12,000 mères et enfants veulent se revoir

par Monique GIGUÈRE

L'an dernier, 3,000 enfants adoptés, ou leur mère naturelle, ont fait des démarches auprès des divers centres de services sociaux (CSS) du Québec pour retrouver, les premiers, leur mère, les secondes, leur enfant.

Ce chiffre était d'à peine 60, il y a dix ans! Il s'est accru au fil des ans et le ministère des Affaires

sociales s'attend à ce qu'il atteigne 4,000 cette année.

"Quatre mille demandes d'ouverture de dossiers, c'est énorme, ça implique 8,000 personnes", remarque Me Monique Perron, responsable du programme d'adoption québécoise et canadienne au ministère.

Globalement, on calcule qu'il y a une demande de retrouvailles dans au moins un cas d'adoption

sur 20. Grosso modo, cinq ou six pour 100 des cas, dit-on. Trois fois sur quatre, la demande émane de l'enfant, la proportion étant d'environ trois enfants pour une mère.

Sur les 200,000 adoptions qui ont eu lieu au Québec, du tournant du siècle jusqu'au début des années 1970, ce sont donc 10 ou 12,000 enfants adoptés qui cherchent leur mère naturelle ou mères qui souhaitent revoir leur enfant.

Pour la région de Québec, ce chiffre s'établit à 2,000 ou 2,400 depuis l'ouverture de la crèche Saint-Vincent-de-Paul en 1889 jusqu'à sa fermeture en 1972.

A l'échelle de la province, c'est une population de 24,000 personnes qui est touchée, puisque chaque demande d'ouverture de dossier

**Voir A-2, ADOPTION  
autre texte, page C-7**



### Nos enfants venus d'ailleurs

par Monique GIGUÈRE

A compter de demain, LE SOLEIL, publiera, sous la signature de Monique Giguère, une série d'articles faisant le point sur l'adoption internationale.

**DEMAIN**  
dans  
**LE SOLEIL**



# LE SOLEIL

86e année, no 127  
58 pages 4 cahiers

QUÉBEC, VENDREDI 28 MAI 1982

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.00  
Îles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

## La vie du port



Marie-Christine Richard, âgée de 12 ans, et Jean-François Guay, 14 ans, tous deux de Sainte-Foy, partageront, demain, la responsabilité de capitaine du port de Québec à l'occasion de la "fin de semaine du port". Aujourd'hui, Crayons de Soleil consacre l'ensemble de son cahier à mieux faire connaître différentes facettes des activités du port de Québec, l'un des plus importants d'Amérique.

cahier B

## Baisses de salaire dans la fonction publique

# La CSN écarte la grève générale

par Pierre PELCHAT

Face aux décisions gouvernementales, les quelque 1,700 délégués au 51e congrès de la CSN qui se déroule cette semaine à Québec, ont écarté la possibilité d'un débrayage général de 24 heures avant l'été.

Cependant, ils ont mandaté leurs dirigeants de voir à l'organisation d'une manifestation unitaire avec la CEQ et la FTQ, en juin, pour exprimer avec force leur désapprobation des politiques gouvernementales, particulièrement en ce qui concerne les projets de loi qui présagent des baisses de salaire en janvier 1983 pour les 300,000 employés de l'Etat et qui modifient à la baisse les régimes de retraite dans les secteurs public et parapublic.

Dans le plan d'action qui a été adopté, hier, par les congressistes, on se propose de rechercher un mandat de grève d'une journée à travers le Canada, fort probablement cet automne, de concert avec le Congrès du travail du Ca-

**Voir A-2, CSN**



Quelque 2,000 syndiqués de la CSN et de la CEQ ont manifesté, hier, devant l'Assemblée nationale et ont entendu leurs leaders dont M. Norbert Rodrigue, s'en prendre avec virulence au budget Parizeau.

## Corriveau est élu

page D-1

# Les soldats britanniques marchent sur Port Stanley

(D'après AFP, AP, UPI, NYTNS et Reuter) — Une grande bataille terrestre semble imminente aux îles Malouines, affirme-t-on à Londres et à Buenos Aires.

Selon la chaîne de télévision BBC, les forces terrestres britanniques ont entrepris une manœuvre en tenailles aux Malouines. Des soldats du régiment de parachutistes se sont dirigés vers Port Darwin, à 30 km au sud-est de la tête de pont établie à Port San Carlos, et les Royal Marines ont avancé vers l'est en direction de

Port Stanley, la capitale de la Grande Malouine, à une centaine de km de Port San Carlos.

Trois mille marines et parachutistes ont donc ainsi entamé hier l'offensive en "avançant pro-

fondément" de Port San Carlos vers l'intérieur de l'île orientale.

Les forces britanniques débarquées vendredi dernier à Port San Carlos "progressent maintenant à partir de la tête de pont", a annoncé hier

aux Communes, la première ministre, Mme Margaret Thatcher.

Interrogé peu avant sur l'éventualité d'une prochaine offensive

**Voir A-2 MALOUINES**

## DOSSIERS

### Les commissaires se défendent

### Les anglophones en congrès

page A-5

## Les marins du Roland-Desgagné:

# "Ça fait partie de la vie en mer"

par Denis GAUTHIER  
(Collaboration spéciale)

POINTE-AU-PIC — "Ça s'est fait vite, on n'a pas le temps de penser au danger dans ce temps-là. Il n'y a pas eu de panique à bord. On s'est aidé les uns les autres et tout le monde s'en est sorti."

C'est ainsi que Réal Savard, de Québec, résume l'expérience qu'il a vécue sur le Roland-Desgagné dans la nuit de mercredi à hier lorsque le navire s'est échoué sur des rochers à 1,4 kilomètre à l'est de Pointe-au-Pic.

Ses confrères de travail Félicien Dufour et Mario Dufour, de l'île aux Coudres, Bertrand et Carol Barriault, de Les Méchins, Jean-Yves Lévesque, de Matane, et Guy Laliberté, de Trois-Rivières, étaient tous sensiblement du même avis pendant qu'ils étaient réunis dans un motel de la région où le groupe Desgagné leur avait offert le gîte. "Ça fait partie de la vie en mer, ça fait partie de la "game", entendait-on presque unanimement. Seul Roger Savard, de Cap-à-l'Aigle, manquait. Il avait été reconduit durant la nuit à son domicile situé à quelques kilomètres du lieu du naufrage.

"On a travaillé comme des forcenés pour installer les pompes et tenter de sauver le bateau. Dans ce temps-là, t'as pas conscience du



Les membres d'équipage du Roland-Desgagné étaient réunis dans un motel de la région de Pointe-au-Pic, hier.

temps qui passe" poursuit Réal Savard. "J'étais "sur le nerf" un peu quand je suis allé à ma cabine pour chercher mes valises et que j'ai vu l'eau qui sortait par le lavabo et qui fusaient de partout."

Selon les marins, l'instant critique s'est produit quand le Ville-Marie a abordé le Roland-Desgagné pour venir les chercher. "Il y avait de la houle et on aurait pu verser".

Les naufragés se sont dit satisfaits de l'intervention de la Garde côtière canadienne. "Peut-être que l'expérience du Hudson Transport a ouvert les yeux du gouvernement", a lancé l'un d'eux.

Dans une autre chambre où trois officiers prenaient place, on entendait sensiblement les mêmes propos. "C'est une belle place pour s'échouer", lance à la blague M. Martin Bouchard de Baie-Saint-Paul, tandis que Réal Dufour, de l'île aux Coudres, et que Carol Dionne de Québec approuvent.

Dans l'ensemble on s'accordait à dire qu'il n'y a pas véritablement eu de danger. "On savait qu'on était accrochés au fond, on ne pouvait donc pas couler. D'un autre côté, on voyait la rive toute proche et puis, il y avait la Garde côtière qui veillait, c'était assez réconfortant" affirme Réal Savard.

Quant au capitaine, M. Gérard Naud, il fut impossible de le rencontrer, tout comme les hauts responsables du groupe Desgagné. Au bureau d'affaires de place Roland à Pointe-au-Pic, on disait ne pas savoir où il se trouvait tandis que le secrétaire allait reconduire les enquêteurs et les agents d'assurance dans un lieu où ils pourraient le rencontrer. Le directeur financier du groupe, M. Louis-Marie Beauhieux, a fait une brève apparition en début d'après-midi, histoire d'expliquer qu'il était très difficile d'émettre des commentaires en raison des enquêtes qui suivront ultérieurement.

**autre texte, page A-3**

## sommaire

- Annonces classées D-2 à D-14
- Arts et spectacles C-8 à C-12
- Bridge D-14
- Carrières et professions C-4
- Décès D-15
- Economie-finances A-12 et A-13
- Feuilleton C-10
- Horoscope D-3
- Information régionale A-7 à A-9
- Loterie A-2
- Monde B-1 à B-3
- Mot mystère D-2
- Mots croisés D-4
- Où aller à Québec C-12
- Page des lecteurs A-6
- Page documentaire A-5
- Patron D-13
- Sport C-1 à C-6
- Télévision C-10

## météo

Ensoleillé avec passages nuageux à Québec et dans l'Est, aujourd'hui. Minimum de 5 et maximum de 20. Demain, possibilité d'averses à Québec et beau dans l'Est.  
**détails, page D-2**

# Lessard signe un "traité" avec les Micmacs

par Léonce GAUDREAU

Une réédition de la "guerre du saumon" est peu probable.

Le ministre Lucien Lessard s'est rendu hier soir sur la réserve indienne de Restigouche pour signer une sorte de "traité de paix" avec les représentants de cette nation Micmac, après de longues et interminables négociations.

Le ministre québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche devait donner ce matin même à Québec une conférence de presse afin de donner les détails de l'historique entente dont on connaît cependant déjà les grandes lignes.

Dans cette première entente entre les Micmacs et le gouvernement québécois, il est prévu que ceux-ci pourront pêcher quelque 36,000 livres de saumon des 150,000 livres que semble générer annuellement le bassin de la Restigouche, selon les biologistes. Là-dessus, quelque 85,000 livres paraissent accessibles aux pêcheurs québécois, selon les estimés du MLCP, soit 22,000 livres pour les pêcheurs sportifs, 26,500 pour les pêcheurs commerciaux et 36,500 pour les Indiens. Sur ce dernier chiffre, 15,000 livres de saumon leur sont reconnues pour des fins de subsistance et le reste pour répondre à des besoins de commercialisation.

Les Indiens souhaitaient 65,000 livres mais le programme de développement économique intervenu avec Ottawa les satisfait pleinement. Le ministre fédéral John Munro avait d'ailleurs fait savoir mardi à Ottawa qu'une entente économique nécessitant l'investissement de plusieurs centaines de milliers de dollars avait été convenue avec les chefs de cette réserve indienne de la Gaspésie, sans toutefois préciser la nature de cette aide.

De son côté, le Québec prévoit l'embauche de 10 autochtones s'ajoutant à deux agents de conservation du MLCP pour assurer le contrôle des prises pendant cette saison de pêche

qui s'échelonne officiellement du 7 juin jusqu'à la mi-juillet.

Contrairement à l'entente intervenue plus tôt avec les Micmacs de Maria où il y est question de gestion mixte avec les blancs, celle de Restigouche est une gestion essentiellement autochtone, mais satisfaisant aux besoins de conservation des biologistes du MLCP.

Ce sont les Indiens David et Michael Isaac qui ont signé au nom de

cette bande de quelque 1,500 personnes. Le ministre Lucien Lessard s'est dit heureux que la saison s'annonce harmonieuse.

L'an dernier, la saison avait été assombrie, faute d'entente, par l'intervention soudaine des agents de la Sûreté du Québec pour saisir les filets de pêche tendus par les Indiens.

Il reste maintenant au gouvernement du Québec de s'entendre avec cinq réserves indiennes de la

nation montagnaise établie près de rivières à saumon. Des négociations doivent avoir lieu aujourd'hui même entre des représentants du Conseil Attikamek-Montagnais (CAM) et ceux du gouvernement québécois. Déjà, un protocole d'entente vient d'être signé avec la réserve indienne de Sept-Iles-Malotienam, prévoyant l'usage de quatre filets et la pêche de 250 saumons, pour des fins de subsistance uniquement.

## MALOUINES

(Suite de la première page)

terrestre des forces britanniques, un porte-parole du ministère de la Défense à Londres avait indiqué qu'"elles n'avaient pas l'intention de trainer".

### Difficultés

Mais les choses ne sont pas faciles pour les Britanniques.

En effet, les forces argentines ont poursuivi hier le harcèlement sur la tête de pont britannique de l'île Orientale des Malouines et sur les unités d'appui de la Royal Navy, au nord de l'archipel, préparant, dit-on de source militaire à Buenos Aires, un assaut final contre les commandos britanniques.

Les actions conjuguées depuis mardi de l'aviation et de l'infanterie qui, selon la même source, pillonnent et contiennent sur leurs positions les forces britanniques, ont affaibli la résistance adverse.

On indique à Buenos Aires que l'avance terrestre des forces britanniques a été "arrêtée et stabilisée" par l'artillerie argentine et des tirs de mortiers, des bombardements et des attaques de l'infanterie, et par le froid, le vent, le brouillard et le sol spongieux de l'île qui complique toute progression rapide.

Les autorités militaires argentines considèrent Port Darwin comme une position clé dans l'archipel en raison de la proximité de l'aéroport de Goose Green, qui pourrait fournir une supériorité aérienne décisive aux forces britanniques dans leur progression vers la capitale des Malouines.

Deux mille hommes des troupes britanniques tenteraient d'accrocher leur pénétration territoriale vers Darwin où sont massés 1,500 soldats argentins.

En prenant Port Darwin et Goose Green, les Britanniques couperaient en deux les forces argentines de l'île orientale, protégeraient leurs flancs pour la progression vers Port Stanley et pourraient faciliter un éventuel débarquement sur la côte est de quelque 3,000 soldats qui se trouvent à bord du Queen Elizabeth II appelés à marcher sur Port Stanley, l'opération peut-être la plus difficile à cause du terrain.

La route Port Darwin—Port Stanley est la meilleure de l'île, la seule où un véhicule à quatre roues puisse aller plus vite qu'un homme à pied. La route Port San-Carlos—Port Stanley est en revanche très difficilement praticable. Il y a notamment des marais bourbeux et des champs de pierre à traverser. Des films projetés récemment à la télévision montrent des land-rovers qui n'y roulent pas à plus de 3 km / h et sont bloquées à de nombreuses reprises.

La plupart des experts militaires britanniques estiment qu'une offensive de ce type ne peut être lancée qu'avec une force numériquement trois à quatre fois supérieure à celle de l'adversaire. Les observateurs notent

que telle n'est pas la situation actuellement dans la Malouine orientale où les Argentins disposeraient d'environ 10,500 hommes, dont 7,000 à 9,000 à Port Stanley, contre 5,000 au total, pour les Britanniques.

### Mission impossible

Selon une source proche du gouvernement à Buenos Aires, les experts militaires argentins sont maintenant persuadés que la Royal Navy, en l'état actuel, "est incapable de reprendre les îles sans aide extérieure".

Sur le terrain, les actions de l'infanterie, dont quelque 2,000 hommes d'unités de choc, ne laissent aucun répit aux Britanniques chez qui des opérations de commandos, au cours des dernières nuits, ont provoqué la destruction de dépôts de munitions et de carburant, selon une source militaire.

## CSN

(Suite de la première page)

nada et les deux autres centrales syndicales du Québec.

En plus, on s'est engagé à préparer dans les prochaines semaines ce qu'on appelle la "grande marche des sans-emploi". On projette d'organiser une marche à Québec, qui pourrait débiter en septembre à Québec pour, par la suite, visiter plusieurs localités avant d'arriver à Ottawa et exiger des changements aux politiques économiques. On veut, de cette façon, sensibiliser davantage la population au triste sort des chômeurs et des assistés sociaux.

Des assises nationales pourraient être tenues durant l'été afin de permettre à chacun des groupes organisateurs d'exposer ses revendications prioritaires.

À l'intérieur des rangs de la CSN, le plan d'action prévoit la poursuite des discussions autour de la crise économique. Ainsi, on propose que les fédérations de syndicats du secteur privé se réunissent pour adopter des re-

vendications ayant une résonance nationale, sectorielle et locale et d'adopter des mandats et une structure d'action en appui à ces revendications.

Par la suite, les fédérations du secteur public et celles du secteur privé sont invitées à tenir des instances larges vers la fin d'août 1982 afin de mieux coordonner leurs actions.

Avec cette stratégie, on veut manifester l'opposition de la CSN aux taux d'intérêt élevés, aux agressions des employeurs contre les acquis syndicaux, au budget Parizeau et aux lois "anti-ouvrières" contenues dans le dernier discours sur le budget.

## ADOPTION

(Suite de la première page)

touche à la fois un enfant et une mère, à l'occasion d'un père. Presque l'équivalent d'une ville de la grandeur de Sillery.

### 40 retrouvailles

Depuis une dizaine d'années, Monique Perron estime à 40 à peine le nombre de retrouvailles spontanées entre mères et enfants. Les retrouvailles spontanées sont celles où les deux parties ont exprimé, à un moment donné, le désir de revoir l'autre.

Dans les cas où il n'y a pas eu pareille coïncidence de désirs, la confidentialité des dossiers a toujours été scrupuleusement respectée. La loi autorise, bien sûr, la communication de certaines informations, tels les antécédents biologiques ou de détails physiques, comme la couleur des yeux, des cheveux, la taille de la mère. Cette dernière a également le droit de savoir si son enfant a été adopté ou non et dans quelle sorte de foyer il a grandi.

Au rythme de 40 retrouvailles par 10 ans, peu d'enfants ou de mères naturels verront se réaliser leur désir de se retrouver.

### Par les cornes

Au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM), l'avalanche de demandes pour des réouvertures de dossiers a incité les responsables à prendre le taureau par les cornes et à innover.

Depuis trois ans maintenant, chaque fois que la chose est possible, quand un enfant cherche sa mère ou qu'une mère cherche son enfant, un travailleur social se présente devant le tribunal de la jeunesse, accompagné du requérant, et demande au juge l'autorisation d'entreprendre des démarches pour retrouver, selon le cas, la mère, le père, ou l'enfant.

Au terme de son enquête, le CSSMM retourne devant le juge, sans le requérant cette fois, et l'informe du résultat de ses recherches. À la lumière des renseignements qui lui sont fournis, le juge ordonne ou non de préparer la rencontre entre les deux parties.

À ce jour, le CSSMM a organisé au-delà de 240 retrouvailles entre mères et enfants. Ce chiffre comprend des enfants non adoptés, placés en familles d'accueil, mais surtout des enfants qui ont été légalement adoptés. En réalité, deux fois et demie plus d'enfants

adoptés que d'enfants placés; 175 contre 70.

Sur 269 personnes approchées, le CSSMM n'a essuyé qu'une vingtaine de refus. Selon le directeur du service d'adoption au CSSMM, Gilbert Cadieux, on peut parler d'un taux de satisfaction de 95 pour 100.

### Avenir incertain

Malgré un succès aussi significatif, l'avenir des rencontres entre parents naturels et enfants s'annonce plutôt incertain. D'aucuns prétendent qu'un petit alinéa, bien anodin en apparence, risque de gêner la situation en semant de nouvelles embûches sur le sentier déjà épineux de ces retrouvailles.

La petite phrase, jugée "bête et menaçante", se lit comme suit: "Ces consentements (des parents et de l'adopté) ne doivent faire l'objet d'aucune sollicitation".

Aux yeux de certains, cette petite ligne aura pour effet de fer-

mer la porte aux initiatives du genre de celle prise par le CSSMM. Se référant à des jugements antérieurs de la Cour suprême, M. Cadieux soutient, pour sa part, que "solliciter", c'est "insister". Donc que le CSSMM pourra poursuivre sa politique de retrouvailles, momentanément freinée par les pressions budgétaires. Tout dépendra du sens, large ou étroit, que les tribunaux donneront au mot "sollicitation".

Quoi qu'il en soit, le sort en sera bientôt jeté. L'alinéa contesté est inscrit dans la loi 89 sur la réforme du droit de la famille et il entrera en vigueur en même temps que le projet de loi 18 qui traite aussi d'adoption.

Le courant qui pousse enfants et mères naturels à se retrouver semble cependant irréversible, et la loi ne peut rien contre cela, croient ceux qui sont pour la levée de la confidentialité sur les dossiers d'adoption. Levée assortie de certaines conditions.



Parrot vice-président

Un délégué au congrès national d'orientation du Congrès du travail du Canada donne l'accolade à Jean-Claude Parrot après l'élection de ce dernier à un des 10 postes de vice-président du CTC. M. Dennis McDermott a été réélu sans opposition à la présidence.

twik

exclusivement pour twik... deux valeurs simons

## les polos rayés 14.99

rég. jusqu'à \$20

sport... détente... sur culottes courtes ou jeans, twik adore les polos à rayures!

à gauche: polo de coton et polyester rouge/royal ou lilas/blanc. p.m.g.

à droite: polo de pur coton, col et bord-côte aux manches en tricot blanc, rouge, royal, vert sur blanc ou royal/rouge, royal/vert. p.m.g.



twik



VENTE

coupés spécialement pour twik

## chemisiers manches courtes

9.99

les deux chemisiers préférés de twik... modèle safari, coupe droite ou modèle ajusté sans col. les deux en 100% coton aux teintes vives: rouge, turquoise, violet, royal, kaki ou blanc. p.m.g. ou 3 à 11. rég. 18.99

la maison  
**simons**  
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la mode aux galeries de la capitale... c'est simons!

la maison  
**simons**  
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



Le père Gabriel Lalemant (alias Daniel Marchildon), en compagnie de Serge Prud'homme, qui lui servira en quelque sorte d'éclaircir puisqu'il précèdera par voie terrestre l'équipage partout où il posera les pieds sur la terre ferme.

## A 17, ils revivent l'épopée de Lalemant

par Léonce GAUDREULT

Le 24 juillet 1648, 25 Français quittaient Québec en canots d'écorce pour ravitailler en prétes... en vin de messe et en fer le fort Sainte-Marie-aux-pays-des-Hurons, à 1250 kilomètres de distance et trois semaines de route.

Plus de trois siècles plus tard, plus exactement à 11h mardi 1er juin, 17 intrépides Canadiens s'embarqueront dans quatre canots de leur propre fabrication pour refaire ce voyage historique par voies d'eau jusqu'à Georgian Bay, en empruntant le Saint-Laurent, le lac des Deux-Montagnes, l'Ontario, la Mattawa, le lac Nipissing, la Rivière-des-Français, et la rivière Wye.

Parmi les occupants de la première expédition, il y avait le père Gabriel Lalemant qui, l'année suivante, mourait entre les mains des Iroquois et qu'on identifiera plus tard avec cinq autres jésuites comme les Saints-Martyrs canadiens.

En dépit de tout le doigt respectueux qu'il faut avoir pour le rappel de l'histoire, il faut toutefois faire savoir à la bourgeoisie de Québec que le père Lalemant donnait hier une conférence de presse aux voûtes du Palais pour annoncer qu'ils allaient refaire le coup, lui et 16 de ses compagnons.

Aux quelques rares journalistes alertés par cette plongée dans le passé, c'est un jésuite tousseteux, en robe noire de l'époque, chapeau noir, qui est sorti des voûtes pour parler de cette expédition qui sera haute en couleurs, puisque d'un autre temps.

Toute l'expédition se fera en costumes de l'époque, y compris trois soldats qui seront armés de mousquets de... 1680. Et tout au long du parcours qui doit cette fois-ci prendre six semaines, les expéditionnaires s'arrêteront dans une cinquantaine de communautés, non pas pour transmettre la parole de Dieu mais pour chercher à convaincre des païens à la conservation de notre héritage culturel, comme l'expliquait Daniel Marchildon qui personnifiera le père Lalemant.

Il s'entraîne, avec ses compagnons de fortune, depuis juin dernier pour se préparer à cette reconstitution d'épopée.

Cette forme physique compensera pour l'absence des quelque 200 Indiens qui, en fait, encadraient les Français.

On a bien tenté d'associer quelques Indiens de Christian Island dans la baie Georgienne à l'expédition pour cette reconstitution historique, mais vainement. Le temps laisse ses marques.

Et puisque l'initiative de cette reconstitution est venue d'Ontariens de Midland, là où se trouve la réplique du fort Sainte-Marie, en territoire maintenant majoritairement anglophone, ce sont surtout des anglophones qui sont membres de cette expédition, sauf quatre francophones dont Daniel Marchildon qui est de Penetanguishene, ville surtout connue pour la lutte de ses habitants francophones pour l'obtention d'une école secondaire française.

Les membres de cette expédition seront tous à Québec dimanche et lundi au parc Cartier-Brébeuf où ils feront des représentations publiques de dramatisation de l'histoire à compter de 14h30. Ils camperont lundi soir à la belle étoile sur les bords de la rivière Saint-Charles avant de s'embarquer le lendemain matin au bassin Louise pour le grand départ.

Le programme très détaillé de leurs six semaines d'expédition prévoit leur arrivée à Neuville vers 16h le même jour, où ils doivent bivouaquer jusqu'à midi le lendemain pour ensuite arriver à Deschambault à 18h. Ils seront aux Grondines mercredi matin de 8h30 jusqu'à 13h30 et à Bastiscan à 19h le même jour. Et ainsi de suite jusqu'à Sainte-Marie le 10 juillet.

## L'équipage du Joana I lance une campagne de souscription

par Guy DUBE

Ne voulant pas s'avouer vaincus par la récente décision du gouvernement provincial de ne pas subventionner le projet estival du Joana I, les jeunes membres d'équipage de ce seul voilier-école québécois ont décidé, hier, de lancer une vaste campagne de souscription populaire.

Avec l'appui de la Caisse populaire Saint-Pascal-de-Maizerets, à Québec (ainsi que du service intercaisse et de la Fédération des caisses populaires), les 18 membres d'équipage du Joana I en appellent maintenant à la population pour financer leur séjour dans différents ports européens, à l'été qui vient.

L'objectif de la campagne de financement est de \$25.000, soit à peu près l'équivalent d'une bourse de quelque \$1.300 qu'avait promise à chaque membre d'équipage un fonctionnaire du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, l'hiver dernier.

On sait qu'à une semaine de leur départ, les 18 jeunes Québécois, billets d'avion en main, ont appris mercredi que le gouvernement du Québec ne voulait plus subventionner le projet. Les 18 membres d'équipage devaient en effet s'envoler à bord d'un avion des Forces armées canadiennes jusqu'au Portugal, dès jeudi, où les attend le voilier-école québécois Joana I.

C'est un membre d'équipage, Mario-Pierre Paquet, de l'Ancienne-Lorette (871-1375), qui sera le porte-parole du groupe au cours de la campagne de souscription populaire.

À la Caisse populaire de Saint-Pascal, M. Marcel Aubé aura la responsabilité de la réception des dons et de faire parvenir l'argent aux membres, même lorsqu'ils seront rendus outre-mer.

On sait qu'une première partie des membres d'équipage quittent Québec dès jeudi et que le deuxième groupe ira prendre la relève au début du mois d'août (jusqu'au début d'octobre).

Mario-Pierre Paquet fait partie du second groupe et verra au bon fonctionnement de la campagne, en compagnie des autres membres de son groupe.

S'il y a "suffisamment de dons" parvenus à la Caisse populaire Saint-Pascal mardi (deux jours avant le départ), a déclaré le capitaine du Joana I, Antonio Freire, il est fort probable que la première partie de l'équipage puisse partir dès jeudi et, ainsi, le projet 1982 du Joana I ne tombera pas à l'eau.

### Envoi des dons

Les dons pour la campagne de souscription populaire dans le but de financer le séjour des jeunes membres d'équipage du Joana I peuvent être envoyés à l'adresse suivante:

Joana I, Caisse populaire Saint-Pascal-de-Maizerets, 1650 chemin de la Canardière, Québec, G1J 2C9.

# Emoi rue Saint-Jacques Gel des actions de la Banque Nationale

par Gilles BOIVIN  
du bureau du Soleil

MONTREAL — La Banque Nationale du Canada a semé l'émotion dans la rue Saint-Jacques, lorsque les transactions sur ses actions ont été suspendues temporairement, hier matin, sur le parquet de la Bourse en attendant l'annonce, à midi, que la banque ne paiera pas de dividende sur ses actions ordinaires pour le troisième trimestre de 1982.

La BNC créait ainsi un précédent dans le milieu bancaire canadien en ne payant pas de dividende sur ses actions ordinaires, comme elle en avait créé un autre, au début de l'année, en réduisant de moitié (de \$0.30 à \$0.15) son dividende pour les deux premiers trimestres de l'exercice en cours.

Dans les milieux financiers de Montréal, on attendait avec anxiété la publication des résultats du second semestre de la BNC. De fait, les informations étaient meilleures qu'anticipées et la reprise des transactions sur les titres de la banque en début d'après-midi n'ont pas donné lieu au vent de panique qui avait marqué la décision de baisser le dividende, en début d'année. Les actions de la BNC étaient alors tombées de \$10 à \$6.50. Hier, le titre a ouvert à \$4 (en baisse de \$0.20 sur le cours de la veille) mais il est rapidement remonté à \$4.60 et semblait sur le point de se stabiliser autour de \$4.35 en fin d'après-midi.

### Réduction du déficit

De fait, le président de la BNC, M. Michel Bélanger, a annoncé que la banque était parvenue à réduire des deux tiers la perte de quelque \$28.1 millions enregistrée au premier trimestre de 1982. Il n'en reste pas moins un déficit de quelque \$8 millions pour le deuxième trimestre et les dirigeants de l'institution

bancaire ont jugé bon de suspendre le dividende pour le troisième trimestre en cours.

Selon M. Bélanger, les troisième et quatrième semestres devraient entraîner des surplus dans les opérations de la banque. Ces profits ne seront cependant pas suffisants pour permettre de payer aux actionnaires ordinaires d'autres dividendes que ceux payés jusqu'ici. Pour les deux premiers trimestres les dividendes versés atteignaient un peu plus de \$7 millions.

A moins d'une augmentation sensible et imprévue du volume des opérations, les dirigeants de la BNC n'osent pas s'aventurer à prévoir des profits annuels dépassant les sommes déjà versées aux actionnaires. De fait, les pertes cumulées du premier semestre atteignent quelque \$36 millions comparativement à des profits d'un peu plus de \$22 millions lors de la même période de l'année précédente.

M. Bélanger estime cependant que les "progrès importants" réalisés au cours du deuxième trimestre sont particulièrement réjouissants au moment où certaines banques concurrentes annoncent justement une baisse de quelque \$20 millions dans leurs profits pour la même période.

De la même façon, le p.d.g. de la sixième plus importante banque canadienne (née de la fusion en 1979 de la Banque Provinciale et de la Banque Canadienne Nationale) se réjouit du fait que l'opération fusion soit pratiquement terminée et permette présentement d'envisager une stabilisation des frais d'opération pour les prochains trimestres.

Pour la première fois depuis la fusion, la BNC a en effet activé le processus de rationalisation de ses opérations en recourant à des mises à pied pour réduire ses effectifs. Ce nombre d'employés a diminué de 918 en trois mois et de 1,249 depuis le début de l'exercice. De ce nom-

bre, quelque 350 ont été remerciés de leurs services moyennant le paiement d'indemnités, de préavis et de vacances de quelque \$4.8 millions.

Le programme de fermeture des points de vente est lui aussi pratiquement terminé. Il ne reste tout au plus que huit ou neuf points de ventes à fermer et la BNC peut maintenant s'attendre à une stabilisation de ses frais d'opérations — autres que les frais d'intérêt — pour les troisième et quatrième semestres.

De la même façon, le président de la BNC a écarté les rumeurs de vente de son futur siège social en construction à Montréal. "Nous sommes disposés à partager en partie la propriété de l'immeuble avec d'éventuels investisseurs, a précisé M. Bélanger, mais la BNC tient à demeurer propriétaire de l'immeuble".

### Satisfaction des milieux financiers

Le redressement important effectué par la direction de la BNC et la décision de suspendre le dividende a par ailleurs été favorablement accueilli dans les milieux financiers. Non seulement le titre de la BNC a clôturé à \$4.35 — en hausse de \$0.15 par rapport à la clôture de la Bourse mercredi —, mais les milieux financiers estiment que le pire est passé pour la seule banque canadienne propriété d'intérêts québécois.

Bien que les titres de la banque aient été largement transigés hier — près de 70,000 actions ont changé de mains en moins de deux heures —, les courtiers de la rue Saint-Jacques sont enclins à croire que le cours du titre a atteint son plancher à environ \$4. Si certains investisseurs peuvent songer à se départir du titre de la BNC en raison du manque à gagner en dividende, les actions de la BNC deviennent intéressantes au chapitre du gain en capital, si la tendance à la hausse enregistrée hier se maintient.

## Vents et courant font échouer le Desgagné

par Denis GAUTHIER  
(collaboration spéciale)  
POINTE-AU-PIC —

Lorsque le capitaine Gérard Naud a tenté de contourner une bouée

située à l'est du quai de Pointe-au-Pic où il s'appretait à accoster, le courant et les forts vents ont poussé son navire vers la rive où il s'est échoué sur les rochers.

Telle est la version officielle du naufrage du Roland-Desgagné fourni hier, en début d'après-midi, par M. Louis-Marie Beaulieu, le directeur des services financiers du groupe Desgagné. Le Roland-Desgagné, un navire jaugeant 3,800 tonnes, appartenait à Vail and Walter, une filiale du groupe.

Le Roland-Desgagné s'est échoué vers les 23h mercredi, à 1,4 km à l'est du quai de Pointe-au-Pic. Le capitaine a immédiatement signalé l'incident aux autorités de la garde côtière, à Québec, qui ont dépêché le Ville-Marie pour venir porter assistance au navire. Le Ville-Marie était dans les parages et il est arrivé vers les lieux vers 1h de la nuit.

La quinzaine d'hommes d'équipage à bord du Roland-Desgagné, assistés de quelques membres de la garde côtière, ont bien tenté de pomper l'eau qui s'amassait dans les cales

du navire transportant une cargaison de sel du Pugwash, en Nouvelle-Ecosse, à Montréal, mais lorsque la marée s'est mise à monter, on a rapidement constaté que c'était peine perdue.

Vers 4h le matin, on a décidé d'abandonner le bateau. "La marée montait et lorsque le capitaine a donné l'ordre d'abandonner le navire, il tangait. De plus, la garde côtière ne pouvait demeurer plus longtemps près du Roland-Desgagné parce que les vagues devenaient de plus en plus fortes", a expliqué le porte-parole de la compagnie.

Tous les membres de l'équipage ont pu s'en tirer sains et saufs en prenant place à bord du Ville-Marie. Vers les 5h30 le matin, la marée montante a permis au Roland-Desgagné de se décrocher des rochers où il était échoué. Le bateau était alors submergé jusqu'au pont principal. Il est parti à la dérive avant de prendre le fond à 1 km à l'ouest du quai de Pointe-au-

Pic, soit presque en face du Manoir Richelieu.

Le Roland-Desgagné repose dans 160 pieds de fond. "S'il nuit à la circulation maritime, il sera dynamité", expliquent M. Beaulieu en ajoutant qu'on n'avait pas encore pris de décision concernant un éventuel remplacement.

C'est la troisième tragédie maritime qui marque le groupe Desgagné. Cette firme avait déjà perdu l'Aigle d'océan et, plus près de nous, le Maurice-Desgagné. Ce dernier avait sombré en mars 1980 au large de Halifax. Il reste encore quatre navires au groupe Desgagné et elle est locataire de deux autres.

Le Roland-Desgagné a été construit en 1952 et il a été acheté par le groupe en 1965. Il battait pavillon canadien. Il mesurait 79 mètres. On évalue la perte à \$1 million environ.

Le ministère canadien des Transports a institué une enquête pour déterminer les causes du naufrage.



Mario-Pierre Paquet, membre d'équipage du Joana I.

OFFRE RAISONNABLE ACCEPTEE  
**CONDOMINIUM**  
Mérici - Phase 1  
2 chambres, stationnements intérieurs. Vue sur fleuve et Laurentides. Nombreuses améliorations.  
Hypothèques 12%.  
Occupation immédiate.  
**651-3496**

**POTEAUX et CORDES À LINGE**  
Installation et vente  
**QUINCAILLERIE BERTRAND**  
1511, 3e Avenue  
529-3873 - 523-2151

Le Trident présente au Capitot  
**PIAF**  
sur scène ce soir — Rés.: 694-0806

**ENSOLEILLEZ VOS JOURNÉES... ABONNEZ-VOUS!**  
**647-3333**

**MARCHÉ AUX PUCES**  
OUVERTURE  
Le samedi 29 mai  
7522, boul. Ste-Anne  
Château-Richer  
Ouvert du jeudi au dimanche  
**824-3264**

Message aux adhérents de  
**Vacances-Familles**  
1661, AVENUE DU PARC, STE-FOY  
TEL. 418-658-0576 — QUÉBEC, G1W 3Z3  
Nous informons tous les adhérents de Vacances-Familles que le conseil d'administration, lors de la réunion tenue le 7 mai dernier, s'est prévalu de l'article 8 des règlements pour décréter que tous les membres cotisants qui ont payé leur cotisation de bienvenue, à compter de 11h, samedi le 12 juin 1982, membres actifs de Vacances-Familles Inc. et en conséquence, sont dûment convoqués à l'assemblée générale annuelle.  
Léo Gagné, président

**AVIS DE CONVOCATION**  
Assemblée générale spéciale de Vacances-Familles  
Le conseil d'administration convoque tous les membres actifs de la société à une assemblée générale spéciale qui sera tenue samedi, le 12 juin 1982 à 10 heures, à l'hôtel Le Concorde, 1225, Place Montcalm, Québec.  
Le but de cette assemblée est de modifier le paragraphe C de l'article 12 des règlements de la société. Cet article se lit comme suit: "La présence de huit des membres qui composent l'assemblée générale constitue le quorum." L'amendement proposé est celui-ci: "Le quorum de l'assemblée générale est constitué d'au moins vingt-cinq (25) membres actifs."  
Léonce Pelletier, secrétaire  
Assemblée générale annuelle de Vacances-Familles  
Le conseil d'administration convoque tous les membres actifs et cotisants de la société à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra samedi, le 12 juin 1982 à 11 heures à l'hôtel Le Concorde, 1225, Place Montcalm, Québec. À l'ordre du jour, il est prévu une modification du texte des règlements actuels de la société.  
Léonce Pelletier, secrétaire

La Clinique  
**BELLEMARE** ENR.  
SPÉCIALITÉ:  
**VERRES DE CONTACT**  
Toujours au même endroit  
ÉDIFICE DU BOULEVARD  
**350, boul. Charest est**  
Voisin du Spécialiste du Stylo  
STATIONNEMENT GRATUIT  
**522-3924**

**SPÉCIAL DE MAI**  
**RABAIS DE 10%**  
**SUR TOUS LES PRODUITS**  
SALLE DE MONTRE OUVERTE de 8 h à 17 h tous les jours  
**JEUDI ET VENDREDI jusqu'à 20 h**  
Samedi de 9 h à midi  
Cette offre se termine le 31 mai  
Élimination gratuite à domicile, tous les jours de 8 h à 17 h  
Séjour gratuit en parties, terrain, route, piscine, d'été, piscine, jacuzzi et saunas depuis 20 ans.  
**ARCON CANADA**  
795, av. Saint-Jean-Baptiste suite 109, Québec  
**871-1825**

R.I. - II - III

**AMIANTE, LOTBINIERE, BEAUCE, RIVE-SUD, COTE-DU-SUD, BAS-ST-LAURENT, GASPEISIE, ILES DE LA MADELEINE, COTE-NORD, CHARLEVOIX, PORTNEUF**

# NOS RÉGIONS A-7

## Offres patronales acceptées à Murdochville

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

MATANE — Les employés syndiqués de Mines Gaspé se sont majoritairement prononcés, hier, en faveur des offres patronales pour le renouvellement de la convention collective.

Le contrat de travail se terminait hier. Les travailleurs, représentés par

le syndicat des Métallos, ont accepté les termes d'une entente prévoyant le gel du taux horaire à son niveau actuel et la reconduite de la plupart des clauses normatives de la convention échue.

Le contrat de travail sera d'une durée d'un an. Les seules bonifications salariales que toucheront les syndiqués proviendront d'in-

dexations au coût de la vie versées en octobre 1982 et en avril 1983.

Les travailleurs ont accepté les offres patronales dans une proportion de plus de 80 pour 100. 795 ont signé leur accord aux propositions de Mines Gaspé tandis que 197 s'y sont opposés. Plus de 75 pour 100 des 1.300 syndiqués se sont prévalus de leur droit de vote.

Rejoint hier soir à Murdochville, un porte-parole de la compagnie, M. Lionel Gleton, s'est évidemment dit satisfait du résultat du vote. "Nous continuerons selon ce que nous avions déjà planifié", a-t-il ajouté en faisant allusion au train de mesures annoncé en avril pour restreindre le déficit prévu de 1982 à 28 millions, ces mesures, mises de l'avant à la suite de la mauvaise conjoncture frap-

pant le marché du cuivre, prévoient la suspension de toute activité minière commerciale pendant deux mois cet été et des ralentissements jusqu'à la fin du mois d'octobre qui se traduiront par des mises à pied affectant quelque 450 personnes.

LE SOLEIL n'a pu rejoindre hier soir de dirigeants syndicaux pour connaître leurs commentaires au ré-

sultat du vote. Cependant, le syndicat avait déjà fait savoir qu'il ne blâmerait pas les travailleurs d'éviter un affrontement avec la partie patronale cette année. M. Claude Soucy, le président du local 6086 du syndicat des Métallos, regroupant la majorité des travailleurs, a indiqué deux jours avant le vote: "Nous sommes mieux d'attendre une conjoncture plus favorable".

## Congrès pour "refleurir" les centre-ville

par Réal LABERGE

RIVIERE-DU-LOUP — Quelque 200 congressistes venant de 35 associations membres et de 30 municipalités qui ont appuyé la Formule SIDAC (Société d'initiative et de développement d'artères commerciales) participeront, dimanche et lundi prochains, à Rivière-du-Loup, au congrès 1982 du Regroupement des centre-ville du Québec Inc. (RCVQ).

Sous le thème que "la formule SIDAC est un bon moyen pour refleurir nos centre-ville", les participants pourront entendre les exposés de plusieurs personnes-ressources et en discuter à l'occasion de cinq ateliers de travail qui porteront 1 — sur les contraventions aux règles de l'art; 2 — l'aménagement physique d'un centre-ville; 3 — comment faire face à la crise économique; 4 — à l'écoute du consommateur par la formation et 5 — la revitalisation du centre-ville: une responsabilité collective.

Conférencier invité du premier atelier, M. Marcel Plante, du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme traitera tout particulièrement du marché aux puces et des heures d'affaires. Avec M. Jean Nault, de la Société des ports nationaux, le 2e atelier se penchera entre autres sur les rues piétonnes, les lieux d'échange, les jeunes au centre-ville, le rôle de la place publique et le marché plein air.

MM. Pierre Levasseur, de la firme Levasseur et Associés Inc., et Gilles Lapiere, de SODEQ de l'Est du Québec, seront les conférenciers invités du troisième atelier, qui se préoccupera notamment de l'absence et du contrôle des ressources.

Au quatrième regroupement, le marketing, la publicité et la promotion, par l'approche et la relation

avec le consommateur, donneront lieu à des causeries de M. André Turcotte, conseiller en administration de SOCONA, de Rimouski.

Enfin, le cinquième atelier de travail, avec M. Jean-Pierre Montessinos, du secrétariat d'Etat à l'aménagement, se préoccupera des consultations et intervenants, de l'instance décisionnelle, de l'aménagement et des MRC.

### Programme

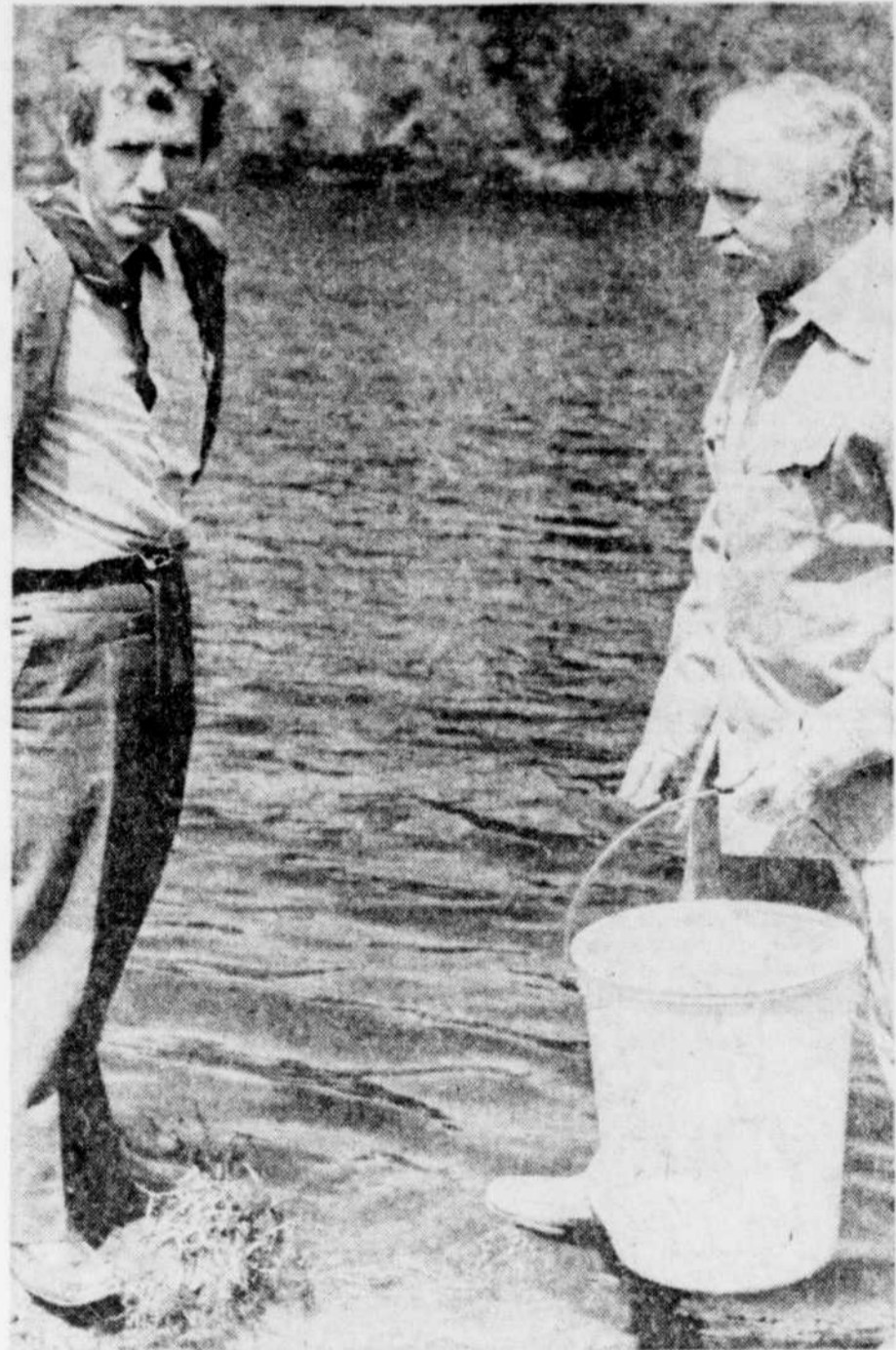
Les assises débuteront dimanche, à 10h30, par des interventions du président de la Chambre de commerce régionale de Rivière-du-Loup, M. André Plourde, du président du congrès, M. Claude De Foy, du président du RCVQ, M. Jean-Pierre Blackburn et du maire de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout.

Outre les panélistes, le sous-ministre des Travaux publics, M. Laurin Groleau, parlera de l'intégration des services gouvernementaux au centre-ville.

Lundi, le 31 mai, l'urbaniste Claude Lavoie apportera des précisions sur la Formule SIDAC. Suivra un panel avec des représentants de SIDAC existantes, du maire de Rivière-du-Loup, du président de l'Union des municipalités, de M. Pierre Chamberland du MICT, de M. Jean Rousseau, urbaniste du ministère des Affaires municipales, et de M. Jacques Gagnon, sous-ministre pour l'OPDQ.

Ces activités seront suivies d'une causerie de M. J.-P. Blackburn, président du RCVQ, sur l'urgence des SIDAC.

Puis ce sera au ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, à donner son point de vue sur "la formule pour refleurir nos centre-ville".



Une fois restaurée, la rivière Jacques-Cartier générera des tombées annuelle de près de 55 millions. De quoi faire réfléchir le ministre Lucien Lessard, venu donner un coup de main au président du CRJC, Romain Boivin hier, lors de l'ensemencement de 5.000 tacons.

## Ensemencement de la rivière Jacques-Cartier

par Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)  
SAINTE-CATHERINE — Moment historique pour le comité de restauration de la rivière Jacques-Cartier qui, après deux ans de pourparlers, a conclu hier une entente de principe avec la compagnie Domtar au sujet de la location des droits de pêche et de certains territoires riverains situés près des fosses à saumons.

Cette étape ultime marque véritablement les débuts de la restauration de la rivière, puisqu'elle ouvre la voie au comité pour la négociation d'une bande de terrain longeant la rivière et indispensable à la réalisation de son plan global d'aménagement de la Jacques-Cartier.

Si les parties s'entendent sur la fixation des conditions d'exercice des conventions plus précises seront signées entre elles, voire avec les neuf municipalités riveraines concernées, pour l'utilisation future des berges de la rivière.

Voilà quatre ans que le CRJC s'est mis à l'oeuvre pour redonner au cours d'eau sa vocation première d'il y a 100 ans, soit une réserve de saumons d'Atlantique. Les débuts ont été lents et difficiles.

Selon M. Jacques Larue, directeur des exploitations forestières chez Domtar, la compagnie, principal propriétaire du lit et des berges de la rivière, ne s'est jamais objectée au projet. Mais depuis qu'elle a interrompu tout flottage de bois sur le cours d'eau en 1976, elle a été submergée de demandes d'achat de terrains; et a dû reporter le dossier du CRJC.

Selon le biologiste-conseil du comité, M. Gilles Shooner, la Jacques-Cartier possède un potentiel sal-

monicoile incontestable, avec une possibilité de retour de 3.000 saumons annuellement. On estime à 1.000 le nombre qui pourrait être pêché, au plus tôt, dans quatre ans et assurément dans dix ans.

En 1981, 30.000 saumoneaux et 100.000 alevins ont été ensemencés dans la rivière. Ce mois-ci, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche procédera à un ensemencement de 25.000 tacons et de 100.000 alevins. Pour favoriser la réintroduction du poisson, on a interdit toute pêche de saumon dans la rivière.

### Finances à sec

Le projet de restauration de la rivière est unique en soi au Québec, puisqu'en plus de retrouver une rivière à saumons à 30 minutes d'une capitale nationale, soit Québec, les sportifs auront accès, d'ici quelques années, à une zone récréative propice au canotage, au camping et à la randonnée. Il s'agit en fait de la deuxième phase du plan d'aménagement de la rivière prévue par le CRJC, qui suivra celle du saumon.

A court terme, on prévoit organiser un festival de la Jacques-Cartier cet été à Pont-Rouge et Sainte-Catherine. On mettra aussi l'accent sur le recrutement.

Depuis ses débuts, le projet de restauration a bénéficié de près de \$200.000, provenant de sources différentes. Sans compter le travail des bénévoles, aujourd'hui, le comité a besoin de permanence, ce qui implique l'octroi d'une subvention de près de \$80.000 par année, pour les cinq ans à venir, si l'on veut faire démarrer les opérations.

## Au cégep de La Pocatière

# Symposium sur la conservation de l'énergie

par Réal LABERGE

LA POCATIÈRE — Plusieurs spécialistes français et québécois participeront à un symposium sur les techniques de conservation de l'énergie, qui aura lieu au cégep de La Pocatière, du 31 mai au 2 juin.

Cet événement scientifique majeur veut surtout susciter une prise de conscience des économies d'énergie, tout particulièrement dans le bâtiment.

Le symposium constituera le premier élément d'un plan triennal, au domaine des économies d'énergies.

Les autres phases comporteront des cours intensifs, la publication d'un manuel et de la recherche appliquée.

Les assises scientifiques de La Pocatière s'adressent à tous les enseignants, technologues, ingénieurs et scientifiques préoccupés par les problèmes d'économie d'énergie.

Les spécialistes invités y traiteront principalement de transfert de chaleur, de thermodynamique, d'échangeurs de chaleur, de stockage et de récupération de l'énergie (techniques utilisées), des répartiteurs de charge, d'isolation, et des grands en-

jeux énergétiques tels que les potentiels énergétiques, le développement et la conservation, les incidences sociologiques, technologiques et économiques. Des cas concrets d'économie d'énergie électrique et thermique dans le bâtiment seront notamment exposés et étudiés.

### Spécialistes de réputation

Au nombre des spécialistes français et québécois dont les services ont été retenus pour ce symposium, il y a lieu de signaler les noms de MM. René

Conte, de l'UT de Grenoble; André Girardey, de l'UT de Créteil; Pascal Velluet, du Centre énergétique de l'école des mines de Paris; Jean-Marie Pallier, de l'ITU de Lyon; Michel Spérando, de l'ITU de Laroche; Henri R. Arcand, de la compagnie Equipement Canair à Ville Saint-Laurent; Benoît Jalbert, de la compagnie Gen-Tec Inc., à Sainte-Foy; Marcel Lamonde, de la compagnie Pocatec Ltée, à La Pocatière; Benoît Jean, de l'INRS-Energie, à Varennes; Michel Bochud et Marc-André Rioux, professeurs de technologie physique au cégep de La Pocatière.

### Organismes participants

Le Symposium sur les techniques de conservation de l'énergie est patronné par la Commission de formation professionnelle du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie et organisé par le cégep de La Pocatière, via son service de l'éducation aux adultes et son département de physique et technologie physique.

La participation des conférenciers français est assurée par le ministère des Affaires intergouvernementales

du Québec, dans le cadre de la coopération franco-québécoise.

Le programme de formation dans lequel s'insère ce symposium est offert en collaboration avec les ministères de l'Éducation du Québec et Emploi et Immigration Canada.

Les conférences prononcées lors du symposium seront publiées par la Fondation de recherche appliquée de technologie physique de La Pocatière Inc., grâce à la participation financière du Bureau de la conservation et des énergies renouvelables d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

**Goûtez au plaisir de lire LE SOLEIL**  
abonnez-vous! 647-3333

**Claude au Salon Tom**  
Là où la coupe est un art.  
Pour rendez-vous: 681-4225

**LOTO-SELECT**  
Date: 26-05-82  
NUMÉRO GAGNANT: 1188  
Ventes: 109,615,50\$  
Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢  
dans l'ordre: 12 2,129,20\$  
dans n'importe quel ordre: 67 354,80\$

A quelques milles de tout le monde  
TOME  
Les PRIX ÉQUALITÉ  
**CENTRE JARDIN ST-JEAN**  
CONIFERES  
Rég. Spécial  
CEDRE NOIR 2' à 3' 15,50 \$ 11,95 \$  
CEDRE GLOBE 2 gal. (10 po.) 11,95 \$ 8,95 \$  
CEDRE GLOBE 12" à 15" 15,95 \$ 11,95 \$  
GENEVRIER 1 gal. 14,50 \$ 9,90 \$  
PIN MUGO 1 gal. 7,95 \$ 5,95 \$  
PIN MUGO 15 po. 22,50 \$ 14,00 \$  
DIVERS  
POMMIER 11,75 \$ 9,95 \$  
MONTOSH 4,50 \$ 3,75 \$  
CORNUILLER ARGENTÉES 16 po. et plus 4,50 \$ 3,75 \$  
HYDRANGE etc. pot 1 gal. 5,50 \$ 4,50 \$  
(5 pour 21,00 \$)  
HAIES (80 plants et plus)  
Rég. Spécial  
COTONÉASTRE 15" à 18" 1,75 \$ 1,15 \$  
CHEVREFEUILLE 2' à 3' 2,25 \$ 1,60 \$  
FILIPHYSCARPE VERT 18" - 24" 2,10 \$ 1,60 \$  
2' à 3' 2,25 \$ 1,75 \$  
CERISIER en pot 3 ans 16,95 \$  
en pot 5 ans 20,95 \$  
POMMIER en pot 17,95 \$ 14,95 \$  
Service & Centre AGRONOMIQUE de Québec  
Tél.: 839-0326  
Plan d'ornementation gratuit (lorsque les plants sont achetés chez nous).  
OU NOUS TROUVER? 5 MILLES DES PONTS 1147 de l'ÉGLISE ou chemin BEAULIEU  
Service professionnel Plantation - Ornementation - Entretien  
Ouvert la semaine de 8h à 21h Le dimanche de 13h à 17h.

**SPECIAL DU SAMEDI MATIN** jusqu'à midi  
MAINTENANT OUVERT LE SAMEDI MATIN  
**PAYEZ ET EMPORTEZ!**  
CHARPENTE DE CABANON 8' x 8' 129<sup>85</sup>\$  
8' x 8' — 8' x 10' — 8' x 12' — 8' x 14' — 10' x 10' — 10' x 12' — 10' x 14' —  
TOUT LE MATÉRIEL NECESSAIRE 325<sup>84</sup>\$  
pour la construction d'un cabanon de 8' x 8', incluant charpente (style grange).  
REVETEMENT BLANC  
Soffite blanc ventilé ou uni aluminium, 16" x 12'. Le morceau 9,98\$  
Soffite vinyle perforé, 9,8" x 11,3". Le morceau 6,55\$  
Déclin vinyle 8" largeur x 12,1' longueur. Le morceau 5,38\$  
(Double 4") 8" largeur x 12,1' longueur. Le morceau 5,38\$  
REVETEMENT MASONITE  
• Abitibi 9" x 16' ivoire. Le morceau 9,00\$  
• Abitibi 9" x 16' brun. Le morceau 9,00\$  
• Cèdre Boston nouveau 1" x 6", lot special 600\$ m.p.  
NOUS COUPONS LE CONTRE-PLAQUE  
Monsieur dismat GARON  
BOIS ET MATÉRIAUX  
2901, chemin Ste-Foy, Ste-Foy 653-7258  
653-4966



# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services annversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**ALAIN** (Mastai) — A son domicile, le 25 mai 1982, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Alain Mastai époux de Mme Evelyn Vallée. Il demeurait au 2 rue Alain. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 mai, à 14h30. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée 58 avenue Bégin Lévis

à 14h, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Raymond Alain (Clémence Bouras), M. et Mme Benoit Nolin (Gisèle), M. et Mme P.H. Lizott (Cécile), M. et Mme Robert Beaumont (Emérence), ses sœurs Mme Anabelle Grenier, Mme Emilienne Hamel, son beau-frère M. Léo Cheddy, ses belles-sœurs Mme Wilfrid Alain, Mme Emile Vallée, Mme Napoléon Vallée, Mme Jean Vallée ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, plusieurs neveux et nièces. 624401

**BERUBE** (Oscar) — A Québec, le 26 mai 1982, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Oscar Berubé, époux de Mme Agathe Pagé. Il demeurait au 944 Notre-Dame, Donnacona (Les Ecureuils). Les funérailles auront lieu samedi, 29 mai, à 15h. Départ du funérarium Roger Benoit et Fils Ltée 324, Notre-Dame Donnacona

à 14h45, pour l'église St-Jean Baptiste, de Les Ecureuils, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Sylvain, Réjean, Serge et Mario, son frère et ses sœurs M. Paul Bérubé, M. et Mme Onésiphore Paradis (Marianna), M. et Mme Mathieu Bélanger (Laurette), ses beaux-frères, belles-sœurs M. et Mme Jean-Guy Pagé (Blandine Marcotte), M. Gilbert Pagé et Jacqueline Frenette, Mme Françoise Jobin, M. Jacques Pagé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, et cousines. 625202

**BROCHU** (Jules) — A l'Hôpital de l'Enfant Jésus, est décédé le 26 mai 1982, des suites d'un accident survenu le 30 janvier dernier, M. Jules Brochu, domicilié au 2447 Montarville, Longueuil. Fils de feu J.H. Brochu, et de feu Yvonne Bélanger. Les funérailles auront lieu samedi le 29 mai à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église Ste-Foy

à 9h45, pour l'église St-Jean-Baptiste de La Salle, et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Yvonne Bélanger Brochu, ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belle-sœur, Gérard de Lome-Togo (Madeleine Lachance), Guy, Cécile (Claude Dussault), Janine (Dr. Nicolas Cococaru), et Denise, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux et nièces. Il sera exposé jeudi à compter de 14h. Pour renseignements: 529-3371. 625234

**DUSSAULT** (Dérilda Touzin) — A St-Marc des Carrières, le 26 mai 1982, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédée Mme Dérilda Touzin, épouse de M. Antoine-E. Dussault. Elle demeurait à 754 Principale, St-Marc des Carrières. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 mai à 14h30. Départ du funérarium

Guy Denis Ltée 950 bl. Dussault

St-Marc des Carrières à 14h15 pour l'église St-Marc et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux ses enfants: Jacques (Louise Cardinal), Jacqueline (Paul Trotter), Thérèse (Vincent Alard), Paul (Madeleine Bisson), sa sœur: Marie-Ange (Mme Albert Desrochers), ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. 625305

**GREGOIRE** (Joseph) — A l'hôpital du St-Sacrement de Québec, le 26 mai 1982, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Grégoire, époux de Mme Alice Riénaume. Il demeurait route Kennedy, St-

Maxime de Scott. Les funérailles auront lieu samedi le 29 mai à 16h. Départ du salon funéraire de la salle Taschereau-Fortier de Scott, à 15h45, sous la direction de Gonzague Valois & Fils Enr.

St-Isidore pour l'église de Scott et l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Herbert Blumert (Annette) de Pompano Beach, Floride, Robert-Grégoire (Graziella Caron), de Scott Junction, M. et Mme Thomas Gaudet (Jacqueline) de Weymouth, N.E., Gervais Grégoire (Madeleine Cliche) de Noranda, M. et Mme Jean-Paul Hébert (Thérèse) de Scott Junction; ainsi que onze petits-enfants. Il était le fondateur du couvoir de Scott Junction. 627402

**GARNEAU** (Armand)

A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 27 mai 1982, à l'âge de 55 ans et 4 mois, est décédé M. Armand Garneau, époux de Mme Jeannette Garneau. Il demeurait au 51 rue Pie XII, Beauport. Les funérailles auront lieu le samedi 29 mai à 14h. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc. 2258 avenue Larue Courville

à 13h50 pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa mère Mme Joseph Garneau, ses sœurs et beaux-frères M. et Mme Raymond Boutet (Thérèse), M. et Mme Léo Arseneault (Yvette), M. et Mme Gilles Auger (Rita), ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme J.-E. Garneau (Claudette J.-G.), M. et Mme Roger Garneau (Sylvia Thiébaud), M. et Mme Charles-Aimé Marcoux (Cécile Garneau), M. et Mme Robert Garneau (Marie-Paule Garneau), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 663-9838. 625277

**HEBERT** (Oréna) — A l'Hôpital St-Joseph, de Beauveville, le 27 mai 1982, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Oréna Hébert, senior, époux de Mme Maria Cliche. Il demeurait à Vallée-Jonction, comté Beauce. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 mai, à 15h. Départ du funérarium de la maison

Armand Plante Inc. 210 rue Labbé Vallée-Jonction

à 14h40, pour l'église de l'Enfant-Jésus, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Dr et Mme Guimont Hébert (Line Zaccardelli), M. et Mme Roger Voyer (Liette), M. et Mme Jacques Chassé (Micheline), M. et Mme Guy Beauchemin (Louise), M. et Mme Oréna Hébert junior (Denise Beauchemin), Père Raynard Hébert, eudiste, Père Michel Hébert, eudiste, M. et Mme François Hébert (Roxanne Cloutier), M. et Mme Louis Hébert (Celine Castonguay), M. Jacques Hébert, ainsi que plusieurs petits-enfants. Il laisse également dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Antonio Bourque (Alette), de Vallée-Jonction, M. et Mme Amédée Labbé (Anysie), de St-Odilon, M. et Mme Paul-Emile Hébert (Yvonne Drouin), de Montréal, M. et Irénée Hébert, de Longueuil, M. et Mme Lorenzo Bourque (Marie-Jeanne), de Lauzon, M. et Mme Emilien Hébert (Henriette Perrin), de Québec, M. et Mme Roch Champigny (Hélène), de Vallée-Jonction, M. Aurélien Giguère, de St-Odilon, M. Irénée Bisson, de Sherbrooke, M. et Mme Léonidas Fontaine (Marguerite Cliche), Mme Dieudonné Cliche, Mme Ernest Cliche, Mme Antonio Labbé, Mme Achille Labbé, tous de Vallée-Jonction, M. Emile Labbé, de St-Georges, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 253-5560. 625013

**HEBERT** (Oréna) — A l'Hôpital St-Joseph, de Beauveville, le 27 mai 1982, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Oréna Hébert, senior, époux de Mme Maria Cliche. Il demeurait à Vallée-Jonction, comté Beauce. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 mai, à 15h. Départ du funérarium de la maison

Armand Plante Inc. 210 rue Labbé Vallée-Jonction

à 14h40, pour l'église de l'Enfant-Jésus, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, Dr et Mme Guimont Hébert (Line Zaccardelli), M. et Mme Roger Voyer (Liette), M. et Mme Jacques Chassé (Micheline), M. et Mme Guy Beauchemin (Louise), M. et Mme Oréna Hébert junior (Denise Beauchemin), Père Raynard Hébert, eudiste, Père Michel Hébert, eudiste, M. et Mme François Hébert (Roxanne Cloutier), M. et Mme Louis Hébert (Celine Castonguay), M. Jacques Hébert, ainsi que plusieurs petits-enfants. Il laisse également dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Antonio Bourque (Alette), de Vallée-Jonction, M. et Mme Amédée Labbé (Anysie), de St-Odilon, M. et Mme Paul-Emile Hébert (Yvonne Drouin), de Montréal, M. et Irénée Hébert, de Longueuil, M. et Mme Lorenzo Bourque (Marie-Jeanne), de Lauzon, M. et Mme Emilien Hébert (Henriette Perrin), de Québec, M. et Mme Roch Champigny (Hélène), de Vallée-Jonction, M. Aurélien Giguère, de St-Odilon, M. Irénée Bisson, de Sherbrooke, M. et Mme Léonidas Fontaine (Marguerite Cliche), Mme Dieudonné Cliche, Mme Ernest Cliche, Mme Antonio Labbé, Mme Achille Labbé, tous de Vallée-Jonction, M. Emile Labbé, de St-Georges, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 253-5560. 625013

**HEBERT** (Oréna) — A l'Hôpital St-Joseph, de Beauveville, le 27 mai 1982, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Oréna Hébert, senior, époux de Mme Maria Cliche. Il demeurait à Vallée-Jonction, comté Beauce. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 mai, à 15h. Départ du funérarium de la maison



**JOBIN** (André)

A l'hôpital du St-Sacrement, le 27 mai 1982, à l'âge de 57 ans, est décédé M. André Jobin, arpenteur-géomètre, ingénieur forestier, époux de feu dame Irène Dorion. Il demeurait au 681, Père Marquette, Québec. Le service sera chanté samedi le 29 mai à 14h en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. La direction a été confiée à la Coop funéraire du Plateau

950, des Erables

Il laisse dans le deuil, ses filles: Michèle et Monique, sa sœur Louise, son frère Pierre (Marthe Marquis), ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme A. Jobin, Sr Daniel des sœurs Blanches d'Afrique (Jeanette), M. et Mme Pierre A. Dorion (Jeanne Laverdière), MM. Raymond Dorion, André Dorion, Cyrille Dorion, M. et Mme Ambroise Dorion (Gisèle Trudel), M. Honorius Dorion, Mlle Blanche-Aimée Dorion, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Selon les volontés du défunt, il ne sera pas exposé. Que les offrandes soient faites à: Océanum-nicane, 2065 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, H3H 1G6. 943924

**L'ANGLAIS** (Paul)

Le 23 mai 1982, à sa demeure, s'est éteint paisiblement, à l'âge de 74 ans, le lieutenant-colonel Paul L'Anglais, oc, cd, ba, kst-j, km, kclj.

Le lieutenant-colonel L'Anglais est né à Québec le 22 octobre 1907. Il était le fils aîné de feu le juge Roméo L'Anglais et de feu Marguerite Hamel. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse Violet née Sanderson, trois filles: Constance (Connie), épouse de Peter Barnes de Wellesley, Mass., Marguerite (Baba), épouse de John Cowans de Lennoxville, Qué., et Anne, épouse de John Rosiak de Scottsdale, Arizona, ainsi que six petits-enfants: Wandy et Stephen Barnes, Christopher et Victoria Cowans, Krista et Misha Rosiak.

Il fit ses études primaires au High School de Québec et ses études classiques au collège Sainte-Marie à Montréal, où il obtint son b.a. "cum laude" de l'université de Montréal. Il étudia l'architecture et le droit à l'université McGill.

Il orienta sa carrière dans le monde de la radio, du théâtre, du cinéma et de la télévision. Il a été cofondateur et président de la Comédie de Montréal et directeur-réalisateur du Théâtre Lux français; président-fondateur de Radio-Vidéo Programme Producers; vice-président et producteur exécutif de Québec Productions Corp. Il a été avec feu M. J.-A. DeSeve l'un des cofondateurs de Télé-International Corp., de Télé-Métropole Inc. et de Paul L'Anglais Inc. Monsieur L'Anglais a été président de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française (ACRTF); président du Conseil national d'administration du Comité-Canada; administrateur de la Canadian Association of Broadcasters (CAB); vice-président du Bureau d'éthique commerciale de Montréal Inc.; président du Beaver Club et président du Conseil du Québec de l'ambulance Saint-Jean.

Il fut, à Londres et Washington, délégué du Canada à l'OTAN. Il fut aussi agent de liaison pour Expo 67 auprès des médias électroniques. Il a servi dans la Réserve générale des officiers 1930-1942, avec le 2e Bataillon des fusiliers Mont-



ROYAL de 1942 à 1952, dont il est devenu l'officier-commandant en 1949 et retraité des forces en 1952 avec le grade de lieutenant-colonel. Il a été membre du Conseil général de l'industrie du Québec; gouverneur des hôpitaux Royal Victoria et du Royal St-Lawrence Yacht Club; du Montreal Thistle Curling Club; du Montreal Advertising and Sales Club; du Club universitaire, du Club Saint-Denis; du Publicité-Club de Montréal; de l'Union des artistes de Montréal; administrateur du Centre de conservation de la nature du mont St-Hilaire; gouverneur du Conseil pour l'unité canadienne.

Il est l'auteur de plusieurs causeries sur l'unité du Canada d'un océan à l'autre; producteur et réalisateur du film "La forteresse/Whispering City" (premier film bilingue produit au Canada en 1945); réalisateur de plusieurs autres films.

Le lieutenant-colonel Paul L'Anglais a été président de l'Hôtel-Dieu de Québec Inc. et président du conseil d'administration de Télé-Métropole Inc. jusqu'à sa retraite alors qu'il est demeuré administrateur et consultant de Télé-Métropole Inc. Il était officier de l'Ordre du Canada et porteur de la décoration des Forces armées canadiennes; Chevalier de justice de l'Ordre vénérable de Saint-Jean de Jérusalem long service avec deux agrafes; bibliothécaire du Prieuré du Canada du même ordre; membre du Conseil du Québec de l'ambulance Saint-Jean; Chevalier de grâce militaire de l'Ordre souverain militaire et hospitalier de Malte; Chevalier commandeur de l'Ordre hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem; membre du Bureau des gouverneurs du grand bailliage du même ordre.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 25 mai 1982 dans la plus stricte intimité et l'inhumation au terrain familial au cimetière Belmont, ville de Québec.

Tous dons à la Fondation du Québec des maladies du coeur seront appréciés. 625311

**MASSON** (Emilien) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 27 mai 1982, à l'âge de 61 ans et 3 mois, est décédé M. Emilien Masson, époux de feu dame Anita Laframboise. Il demeurait à Deschambault. Les funérailles auront lieu dimanche le 30 mai à 14 heures. Départ du funérarium

Guy Denis Ltée 950 bl. Dussault

à 13h45 pour l'église de Deschambault et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son fils Jean-Pierre et son amie Johanne Doré, sa mère Mme Joseph Masson, sa belle-mère Mme Héliotore Laframboise, ses frères et sœurs, Mme Léopold Mason (Edith Vallée), Sr Alice, s.c.q., Mme Zéphirin Gariépy (Germaine), M. Fernand Masson, M. et Mme Alexis Masson (Claire Dubois), M. et Mme Guy Biernaux (Réjeanne), Sr Gilberte, s.c.q., M. et Mme Ernest Masson (Geneviève Trotter), M. et Mme Raymond Hamelin (Thérèse), M. et Mme Henri Noël Hardy (Hélène), M. et Mme Raymond Masson (Thérèse Grandbois), M. et Mme Philippe Masson (Louise Ouellet), ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Raymond Laframboise, M. et Mme Adélaïde Marchand, M. et Mme Marcel Laframboise, M. et Mme Léo Laframboise, M. et Mme Paul Laframboise, M. et Mme Jacques Laframboise, M. et Mme Jean-Marie Laframboise, M. et Mme Fernand Laframboise, M. et Mme Jacques Ruel, Mlle Louise Laframboise, son amie Mme Rita Hardy. 625416

**PHILIPPON** (Marguerite Racine)

A Québec, le 26 mai 1982, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Marguerite Racine, épouse de feu M. Horace Philippon, avocat. Elle demeurait au 250 rue Aberdeen, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 mai, à 10h. Dé-

part du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église St-Denis du Plateau et de là au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Bernard Scott (Jeanne Beauregard), M. Jean Scott, M. Robert Scott (son amie Linda Joncas); ses petits-enfants: Philippe et Elisabeth Scott; son frère et ses beaux-frères: M. et Mme Jean-Louis Scott, M. Albert Renaud, M. et Mme Gérard Boissonneau, M. et Mme Conrad Pelletier,

**POIRE** (Marie-Jeanne Turgeon) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 26 mai 1982, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Marie-Jeanne Turgeon, épouse de feu M. Polydore Poire. Elle demeurait au 15 rue Joliette, Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi, 29 mai, à 11h. Départ de

Gilbert et Turgeon Ltée 203 St-Joseph Lauzon

à 10h45, pour l'église de Lauzon, et de là au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil ses enfants Arthur, Mme Jean-Claude Labrie (Dorothe), M. et Mme Martin Matte (Marcelle), M. et Mme André Poire (Hélène Thomas), Esther, ses frères et sœurs, Mme Aline Marcoux, Mme Bernadette Nadeau, Mme Alice Labonté, M. et Mme Gérard Turgeon, M. et Mme Adélaïde Turgeon, Mme Elisabeth Lacroix, M. et Mme Paul Turgeon, Mme Rachel Nadeau, M. Henri Turgeon, M. Gaston Martel, beaux-frères, belles-sœurs Mme Jeanne Blais, Wilfrid Poire, Mme Valérie Laflamme, M. et Mme Gérard Guay (Cécile), M. et Mme Jean-Paul Samson (Claire), Mme Gertrude Legrand, M. et Mme Michel Bissonnette (Yvonne), M. et Mme Antonio Turgeon (Anne-Marie), M. et Mme Edouard Méthot (Thérèse), Mme Simone Jacques, ses petits-enfants Nathalie et Martin Poire, Diane et Michel Labrie, Philippe et Catherine Poire, ainsi que plusieurs neveux, nièces, et nombreux amis. 625372

**ROGER** (Daniel) — A St-Gilles, Cte Lotbinière, le 26 mai 1982, à l'âge de 24 ans et 5 mois, est décédé accidentellement M. Daniel Roger, fils de feu M. Arthur Roger et de Mme Simone Dumont. Il demeurait à 309, rte 269, St-Gilles, Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 mai, à 14 heures. Départ du salon Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée

1114 rue Principale St-Agapit

à 13h50 pour l'église de St-Agapit et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères et sœurs et beaux-frères: M. et Mme Réal Beaudoin (Madeleine), Michel, Jean-Claude, Hélène, M. et Mme Léo Labrecque (Diane), Yvon, Ghyslain, Raynald, son amie Dominique, et Jennifer, ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines et amies. 625416

**SCOTT** (Jean-Marie) — A Québec le 27 mai 1982 à l'âge de 65 ans est décédé M. Jean-Marie Scott époux de Mme Jeanne D'Arc Boissonneau. Il demeurait au 108, rue Marcel à St-David. Les funérailles auront lieu samedi le 29 mai à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église St-Denis du Plateau et de là au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Bernard Scott (Jeanne Beauregard), M. Jean Scott, M. Robert Scott (son amie Linda Joncas); ses petits-enfants: Philippe et Elisabeth Scott; son frère et ses beaux-frères: M. et Mme Jean-Louis Scott, M. Albert Renaud, M. et Mme Gérard Boissonneau, M. et Mme Conrad Pelletier,



M. Jean-Marcel Boissonneau, Mme Marie-Anne Boissonneau ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il sera exposé vendredi à compter de 14h. Pour renseignements: 529-3371. 624029

**SIMARD** (Joseph) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 26 mai, à l'âge de 79 ans et 1 mois, est décédé M. Joseph Simard, époux en premières noces de feu dame Marie-Louise Landry, et en deuxième noces de Mme Joséphine Fortin-Simard. Demeurant à Montmorency. Les funérailles auront lieu samedi le 29 mai à 14h30, pour l'église St-Grégoire, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Paul-Henri Simard (Thérèse Latouche), M. et Mme André Simard (Pauline Larrière), Mme Robert Ville-neuve (Rita), M. et Mme Claude Bélanger (Pierrette), M. et Mme Gaston Simard (Lisette Simard), M. et Mme Hervé Clavet (Jeannine), M. et Mme Richard Simard (Pierrette Simard), M. et Mme Jean-Guy Simard (Françoise Cadran), M. et Mme Marc Simard (Thérèse Camire), M. et Mme Camille Simard, M. et Mme Jules Savard, M. et Mme Jean Charles Hurens, ses frères, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Henri Simard, M. et Mme Eddy Simard, M. et Mme Albert Simard, Mme Irène Simard, ainsi que plusieurs autres beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838. 627002

**720 CARTES DE REMERCIEMENTS**

**BERNIER** (Marie-Jeanne Fleury) — M. Johnny Bernier et sa famille remercient sincèrement tous les parents et amis, ainsi que les Chevaliers de Colomb 68, 67, 71, qui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Marie-Jeanne Bernier, survenue le 20 janvier 1982, soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 624079

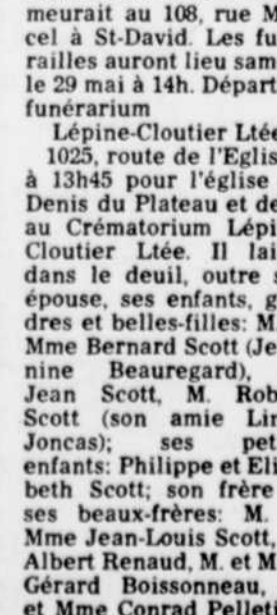
**GONELLA** (Mlle Gina) — La famille Gonella remercie tous les parents et amis(es) qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mlle Gina Gonella, soit par offrandes de messes, par les dons à la Société canadienne du cancer, assistance aux funérailles ou tout autres témoignages. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 840646

**L'HEUREUX** (Jeanne D'Arc) — La famille L'Heureux remercie sincèrement parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de Jeanne D'Arc survenue le 13 mai 1982, soit par offrandes de messes ou assistances aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 625514

**ROBERGE** (Guy)

Les membres de la famille Roberge remercient bien sincèrement les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Guy Roberge. Soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles, dons. A tous un cordial merci. 625309

Publiez le jour, le lieu et l'heure d'un service anniversaire dans Le Soleil. 647 3311



**725 SERVICES ANNIVERSAIRES**

**ARSENAULT** (Ernest)

Samedi le 29 mai 1982, à 14h, en l'église de St-Pierre-aux-Liens, Orsainville, sera célébré le service anniversaire de M. Ernest Arsenaault, époux de Mme Carmen Auclair. Parents et amis sont invités à y assister. 840419

**BOUCHARD** (Lucille Ferland) — Samedi le 29 mai 1982, à 16 heures, en l'église St-Malo sera chanté le service anniversaire de Lucille Ferland, épouse de Marcel Bouchard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 940616

**BROCHU** (Joseph et Maurice) — Samedi, le 29 mai 1982, à 19h30, en l'église St-Benoît, Ste-Foy, sera chantée une messe anniversaire pour M. Joseph et Maurice Brochu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 625357

**CADORETTE** (Rosario) — Samedi le 29 mai, 1982, à 10 heures, en l'église St-Jean Baptiste, sera chanté le service anniversaire de M. Rosario Cadorette, époux de Marie-Rose Groulx. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 625721

**CARRIER** (Edmond) — Samedi le 5 juin, à 19 heures, en l'église St-David, sera chantée une messe anniversaire pour M. Edmond Carrier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 620209

**CHOUNARD** (Lévi)

Samedi le 29 mai, à 17h, en l'église de Bienville, sera chanté le service anniversaire de M. Lévi Chounard, époux de Antonine Méthot. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 621214

**COULOMBE** (Marthe Villeneuve) — Samedi le 29 mai 1982, à 19 heures, sera chanté, en l'église St-Charles Garnier de Silery, le service anniversaire de Marthe Villeneuve Couloombe. Parents et amis sont priés d'y assister. 625519

**GODBOUT** (Denis) — Samedi, le 29 mai 1982, à 11h, en l'église de Loretteville, sera chantée une messe anniversaire pour M. Denis Godbout. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 625308

**GOSSELIN** (Jeanne D'Arc) — Chère sœur, un an déjà depuis cette cruelle séparation, si tu savais comment tu nous manques, ton souvenir restera toujours gravé dans nos coeurs, car une sœur comme toi ça ne meurt pas, tu es simplement absente. Samedi le 19 mai 1982, à 16h, en l'église de Sainte-Famille, file d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de Mlle Jeanne D'Arc Gosselin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 612619

**725 SERVICES ANNIVERSAIRES**

**ARSENAULT** (Ernest)

Samedi le 29 mai 1982, à 14h, en l'église de St-Pierre-aux-Liens, Orsainville, sera célébré le service anniversaire de M. Ernest Arsenaault, époux de Mme Carmen Auclair. Parents et amis sont invités à y assister. 840419

**BOUCHARD** (Lucille Ferland) — Samedi le 29 mai 1982, à 16 heures, en l'église St-Malo sera chanté le service anniversaire de Lucille Ferland, épouse de Marcel Bouchard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 940616

**BROCHU** (Joseph et Maurice) — Samedi, le 29 mai 1982, à 19h30, en l'église St-Benoît, Ste-Foy, sera chantée une messe anniversaire pour M. Joseph et Maurice Brochu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 625357

**CADORETTE** (Rosario) — Samedi le 29 mai, 1982, à 10 heures, en l'église St-Jean Baptiste, sera chanté le service anniversaire de M. Rosario Cadorette, époux de Marie-Rose Groulx. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 625721

**CARRIER** (Edmond) — Samedi le 5 juin, à 19 heures, en l'église St-David, sera chantée une messe anniversaire pour M. Edmond Carrier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 620209

**CHOUNARD** (Lévi)

Samedi le 29 mai, à 17h, en l'église de Bienville, sera chanté le service anniversaire de M. Lévi Chounard, époux de Antonine Méthot. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 621214

**COULOMBE** (Marthe Villeneuve) — Samedi le 29 mai 1982, à 19 heures, sera chanté, en l'église St-Charles Garnier de Silery, le service anniversaire de Marthe Villeneuve Couloombe. Parents et amis sont priés d'y assister. 625519

**GODBOUT** (Denis) — Samedi, le 29 mai 1982, à 11h, en l'église de Loretteville, sera chantée une messe anniversaire pour M. Denis Godbout. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 625308

**GOSSELIN** (Jeanne D'Arc) — Chère sœur, un an déjà depuis cette cruelle séparation, si tu savais comment tu nous manques, ton souvenir restera toujours gravé dans nos coeurs, car une sœur comme toi ça ne meurt pas, tu es simplement absente. Samedi le 19 mai 1982, à 16h, en l'église de Sainte-Famille, file d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de Mlle Jeanne D'Arc Gosselin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 612619

**LACHANCE** (Rolande Desrochers)

Samedi, le 29 mai 1982, à 19h, en l'église de Boischatel, sera célébré le service anniversaire de Mme Rolande Desrochers épouse de M. Paul-Henri Lachance. Parents et amis sont invités à y assister. 840419

**PAGEAU** (M. Henri)

Samedi le 29 mai 1982, à 17h, en l'église St-Charles, Limoulin, sera célébrée la messe anniversaire de M. Henri Pageau, époux de Mme Iso-la St-Hilaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 840629

**POULIN** (Gilberte Pailion) — Samedi le 29 mai 1982, à 16 heures, en l'église St-Rodrigue, sera chanté le service anniversaire de Mme Gilberte Poulin. Parents et amis sont invités à y assister. 614602

**RAYMOND** (Berthe Couloombe)

Samedi le 29 mai 1982, à 17h, en l'église de Bienville, sera chanté le service anniversaire de Mme Berthe Couloombe, épouse de feu Abel Raymond. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 621214

**SHEEDY** (Emilia Samson) — Samedi le 29 mai 1982 à 17 heures, en l'église de St-David de L'Aberivière, sera chanté le service anniversaire de Mme Emilia Samson, épouse de feu M. Georges Sheedy. Parents et amis sont invités à y assister. 610357

**SIMARD** (Charlemagne) — Samedi le 29 mai 1982, à 16h, en l'église de Château-Richer, sera chanté le service anniversaire de Charlemagne Simard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 621228

**VILLIERS** (Mme)

Samedi le 29 mai 1982, à 15h, en l'église St-Félix de Cap-Rouge, sera chanté le service anniversaire de Mme Villiers. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 640642

**760 FAVEURS OBTENUES**

**GRANDS remerciements** au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. J.P.L. 625247

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. L.C. 625300

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. D.B.L. 625250

**REMERCIEMENTS** sincères au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. M.M.J. 625248

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. J.H. 625196

**ST-ESPRIIT** qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne